

SOMMAIRE

Description	2
I. Evaluation intermédiaire de la mise en œuvre des activités de l'action	3
1. Période, zone et groupes cibles	3
2. Activités et résultats	4
II. Rapport narratif final	31
1. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action	32
2. Partenaires et autre coopération	76
3. Visibilité	81

DESCRIPTION

- 1.1. Nom du bénéficiaire du contrat de subvention: **Congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité Védruna**
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact: **Covadonga OREJAS, Coordinatrice du Projet**
- 1.3. Nom des partenaires de l'Action: **Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception**
- 1.4. Intitulé de l'Action: **« KEKELI » Projet de protection des enfants victimes d'abus dans le marché de charbon et des fruits**
- 1.5. Numéro du contrat: **CDC/2006/123-623.**
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de reporting: **1^{er} Mars 2007 au 1^{er} Mars 2009** (un rapport intermédiaire couvrant la période du 1^{er} mars 2007 au 31 juillet 2008 a été fait en novembre 2008)
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s): **TOGO**
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents) (y inclus le nombre de femmes et d'hommes):
- ⇒ **Pour les groupes cibles : il s'agit de :**
 - **85 enfants travailleurs dont 8 garçons (10 nouvelles filles inscrites après le rapport intermédiaire) ont participé aux activités du Centre de jour. 152 enfants travailleurs dont 10 garçons (52 enfants identifiés après le rapport intermédiaire) avec lesquels l'équipe KEKELI entretient chaque jour des liens dans le marché.**
 - **Plus de 40 filles victimes d'abus sexuel (15 filles accueillies après le rapport intermédiaire) sont prises en charge à la Maison d'accueil et de transit**
 - ⇒ **Pour les bénéficiaires finaux :**
 - **198 enfants (133 filles et 65 garçons) de 2,5 ans à 6 ans non encore scolarisé.** (63 enfants dont 61 filles inscrites après le rapport intermédiaire)
 - **57 enseignants dont 5 femmes. (23 enseignants touchés après le rapport intermédiaire) et 720 élèves en moyenne de CM1 et CM2 (320 élèves touchés après le rapport intermédiaire)**
 - **Plus de 600 enfants scolarisés du quartier et des quartiers environnants dont 70 % de filles** (350 enfants scolarisés touchés après le rapport intermédiaire)
 - **Plus de 200 familles de Hanoukopé**
 - **50 volontaires** (10 adhérents après le rapport intermédiaire)
- 1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7): **Aucun**

I. EVALUATION INTERMEDIAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION

1. Période, zone et groupes cibles

- ⇒ Date de début et date de fin de la période de reporting: **1^{er} Mars 2007 au 31 juillet 2008**
- ⇒ Pays ou région(s) cible(s): **TOGO (Quartier Hanoukopé, Commune de Lomé, Région maritime)**
- ⇒ Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents) (y inclus le nombre de femmes et d'hommes):
 - ✓ **Pour les groupes cibles : il s'agit de :**
 - 75 enfants travailleurs dont 8 garçons ont participé aux activités du Centre de jour. 100 enfants travailleurs dont 5 garçons ont des liens entretenus chaque jour dans le marché par l'équipe KEKELI.
 - Plus de 25 filles victimes d'abus sexuel sont prises en charge à la Maison d'accueil et de transit
 - ✓ **Pour les bénéficiaires finaux :**
 - 135 enfants (71 filles et 63 garçons) de 2,5 ans à 6 ans non encore scolarisé
 - 34 enseignants dont 4 femmes et 400 élèves en moyenne de CM1 et CM2
 - Plus 250 Enfants scolarisés dont 78 % des filles
 - Plus de 200 familles de Hanoukopé
 - 40 volontaires

2. Activités et résultats

Objectif global du Centre et de la Maison « Kekeli » : Améliorer les conditions de vie des enfants qui travaillent au marché de Hanoukopé et contribuer à la lutte contre les violences et les exploitations sexuelles sur les mineurs en leur donnant les moyens d'assurer leur propre protection, en travaillant étroitement avec la population et les institutions qui s'occupent des droits de l'enfant.

Objectif spécifique n° 1: Animer la vie d'un centre de jour où les enfants travailleurs trouveront un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 1.1 :</u> Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	Le travail de rue, l'étude du milieu, la permanence au Centre et les visites à domicile ont permis d'une part la réalisation des enquêtes sociales au niveau des enfants travailleurs dans le marché Hanoukopé et d'autre part l'identification des caractéristiques des enfants touchés par cette exploitation	Ces activités couvertes prévues pour 2 mois, ont été échelonné durant la période du reporting compte tenu de la réticence et de la méfiance des patronnes ou familles d'accueil de ces enfants et de certains enfants travailleurs qui ont peur de la réaction des patronnes ou familles d'accueil si l'équipe KEKELI les approchent. Par ailleurs, il ya le problème de langue pour certains éducateurs pour se faire comprendre des enfants et des patronnes ou familles d'accueil. L'équipe a pris le temps nécessaire pour mettre et les patronnes ou familles d'accueil et le groupe cible en confiance en expliquant les objectifs et les activités de KEKELI. Aussi, des cours d'Ewé et de mina sont organisés aux Educateurs concernés pour palier au problème de langue.	• Bonne relation avec la population • Connaissance de KEKELI par un nombre croissant de personnes • Meilleure compréhension des objectifs et des activités du Centre par la population • Consolidation des liens avec les patronnes du marché et les familles d'accueil des enfants travailleurs • Meilleure connaissance des réalités des enfants travailleurs. La majorité de ces enfants sont des filles qui sont soit placées chez une personne quelconque comme domestique et/ou revendeuse (la contrepartie est soit l'argent, soit la nourriture ou l'hébergement) soit confiées à un parent direct ou éloigné pour l'aider au niveau des travaux ménagers ou la vente (la contrepartie est la prise en charge alimentaire, vestimentaire ou l'hébergement précaire)

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	Les sensibilisations autour de la protection de l'enfance, la vulgarisation des objectifs et des activités de KEKELI ont œuvré à la mise en place de mécanismes d'alerte du phénomène. Ainsi, l'existence du Centre KEKELI constitue en lui même un mécanisme d'alerte du phénomène au niveau de la population		• Le Centre est de plus en plus connu par un nombre croissant de personnes physiques et des structures de protection de l'enfant • Au milieu du 1^{er} semestre de la période de l'action (mars à août 2007), plus de 60 enfants de 2,5 à 6 ans non encore scolarisés et 25 enfants travailleurs fréquentent le Centre et 10 filles victimes d'abus sexuel sont accueillies à la Maison • Une plus grande confiance entre la population et le Centre • Les autres structures de protection réfèrent des enfants victimes de VAES (Violence, Abus et Exploitation Sexuelle) à la Maison KEKELI
	La sensibilisation et la formation des parents ont eu lieu à travers d'une part les réunions mensuelles faites avec les parents des enfants qui fréquentent le Centre où des formations sont faites sur les droits de l'enfant et sa protection. D'autre part, le Programme d'Education Parentale (PEP) où la population du « Temple¹ » et des femmes du marché ont été sensibilisées et formées pendant six		• Deux comités provisoires de protection de l'enfant et de la santé ont été créés dans le bidonville. Ces comités sont composés de certains parents influents du bidonville. • Forte mobilisation des parents surtout les femmes (en moyenne 105 personnes dont 95 femmes) aux séances de formation et de sensibilisation. En effet, le nombre de participant augmente à chaque séance (de 70 à 105) • Prise de conscience des parents sur

¹ Le bidonville de la zone d'action

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	(6) mois sur plusieurs thèmes liés à la protection de l'enfant, au volet social, juridique et à la santé communautaire.		l'importance des pièces administratives. Ce qui se traduit par la réalisation en cours de plus de 120 jugements supplétifs aux enfants de moins de 18 ans • Le climat de confiance qui règne entre KEKELI et les parents • La participation des parents aux débats au cours des séances de formation et de sensibilisation • Plus de 150 parents des tous petits du Centre ont été sensibilisés sur la scolarisation et à la rentrée scolaire de 2007-2008, plus de 35 enfants ont été scolarisés.
	Des rencontres avec les leaders et personnes ressources du quartier ont eu lieu pour les sensibiliser sur la protection de l'enfance et l'importance de leur implication dans cette protection.	La sensibilisation au niveau de la chefferie n'a été réalisée car le quartier Hanoukopé n'a plus élu un chef traditionnel après le décès de l'ancien. La mort de ce chef a entraîné le dysfonctionnement du comité de développement du quartier (CDQ) voire sa quasi inexistence. Pour y palier, un comité local de protection et de développement humain a été mis en place	• Création d'un comité local de protection et de développement humain dans le quartier. Ce comité est composé des leaders et des personnes ressources du quartier. Des rencontres mensuelles sont effectuées pour discuter des questions liées à la protection de l'enfant et au développement communautaire du quartier. • Une vingtaine de leaders et personnes ressources du quartier ont été sensibilisé sur le phénomène de VAES. Par ailleurs ils viennent appuyer le Centre lors des sensibilisations de masse. Quelques uns ont participé à un séminaire de formation des forces de sécurité,

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.			enseignants et leaders communautaires sur les dispositions du code de l'enfant relatives à l'exploitation sexuelle des enfants. Un compte rendu a été fait et les documents mis à la disposition de KEKELI
	L'animation faite avec les tout petits (2,5 à 6 ans) est une activité de sensibilisation de ces enfants pour la prévention et la protection des droits des enfants. L'alphabetisation et l'éducation à la vie avec les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel est un créneau de sensibilisation et de formation des enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel sur la question de la protection de l'enfant. Par ailleurs, les vacances utiles réalisées dans les mois de juillet et août 2007 et juillet 2008 ont permis de sensibiliser les enfants scolarisés et non scolarisés et les volontaires/animateurs (des jeunes étudiants et autres jeunes des paroisses) sur le thème du respect à la vie c'est-à-dire le droit à la vie de tout enfant. Aussi, un programme de protection de l'enfance dans les écoles réalisé dans deux (2) écoles catholiques de la place a permis de former près de 400 élèves de CM1 et	La formation des enseignants n'y figurait pas mais sur le terrain, l'équipe a relevé la nécessité de sensibiliser et de former en premier lieu les enseignants avant les élèves au niveau du programme de protection de l'enfance dans les écoles. Ceci permettra de les outiller, de les conscientiser sur l'importance de la protection de l'enfant et de les impliquer dans la sensibilisation et la formation des élèves.	• Plus de 135 enfants de 2,5 ans à 6 ans non encore scolarisés et 75 enfants travailleurs fréquentant le Centre, 90 enfants travailleurs hors du Centre et 25 filles victimes d'abus sexuel accueillies à la Maison sont sensibilisés • Près de 400 élèves de CM1 et CM2 et 34 enseignants sont sensibilisés et formés sur la protection de l'enfance dans les écoles • Plus de 250 enfants scolarisés et non scolarisés et 45 volontaires/animateurs sont sensibilisés et formés lors des vacances utiles.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	CM2 et 34 enseignants.		
	L'alphabétisation est organisée au moins deux (2) fois par semaine pour les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel de plus de 12 ans. Une activité de remise à niveau est organisée pour les enfants travailleurs ou en difficulté de moins de 12 ans en vue de les préparer à une réintégration scolaire à la rentrée académique prochaine. Par ailleurs, il y a une activité d'aide aux devoirs qui est réalisée avec les enfants scolarisés grâce à l'appui de KEKELI. Cette activité permet d'aider ces enfants à faire leur devoir d'école, à apprendre leur leçon et les accompagner pour la lecture et l'écriture. Par ailleurs, des kits scolaires et des bourses d'étude ont été distribués aux enfants à la rentrée scolaire 2007-2008.		• 70 enfants travailleurs ont suivi les cours d'alphabétisation. Certaines arrivent à écrire leurs noms. La majorité ont maîtrisé l'alphabet oral et les chiffres. • 10 enfants travailleurs de moins de 12 ans ont suivi les cours de remise à niveau et 7 ont été réinsérés à l'école • Plus de 150 de parents des tout petits du Centre ont été sensibilisés sur la scolarisation et près de 40 enfants ont été scolarisés à la rentrée scolaire de 2007-2008 et une trentaine à la rentrée 2008-2009. • Près d'une trentaine d'enfants scolarisés à la rentrée scolaire de 2007-2008 ont suivi des cours de soutien (aide aux devoirs) qui leur a permis de appliquer et de faire des progrès pour la lecture et l'écriture • Près de 300 enfants ont reçu les kits scolaires et 25 enfants ont reçu des bourses d'étude.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 1.2 :</u> Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	Les programmes d'activités récréatives ont été élaborés par l'équipe éducative et sont mis en exécution dans le Centre de lundi à samedi. • Pour les tout petits, il s'agit de l'animation où il y a des jeux dirigés ou des jeux libres. • Les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel, il s'agit : • Atelier de jeux dirigés et de groupe, chant et autres danses.... • Atelier d'Arts plastiques (dessin, peinture, expression des sentiments et des émotions....), • Atelier théâtre (mise en scène de thématiques liées à la protection de l'enfance, danse chorégraphique, cantate,....) • Gymnastique, expression corporelle • Atelier manuel (couture, tricotage, broderie, artisanat, bricolage) • Des sorties à la plage ou à d'autres structures de protection de l'enfance (cette activité permet au groupe cible concerné de sortir et faire autres choses que travailler, de se recréer hors du cadre habituel et de connaître d'autres enfants des autres structures)		• Le nombre croissant des enfants de 2,5 ans à 6 ans non encore scolarisés (de 51 enfants à 99 pour la première session et 99 à 135 pour la seconde session) qui participent à l'animation des petits • Participation active des enfants aux animations (ils sont très motivés, dans la rue ils chantent les chansons apprises au Centre) • Les enfants ont repéré ce lieu comme un endroit de jeu, d'animation et pour les parents un endroit d'épanouissement de leurs enfants. • Changement positif, constaté et à travers les témoignages des parents, dans le comportement de certains enfants • Bon éveil des enfants à la socialisation • Par ce créneau d'animation, beaucoup de parents ont été sensibilisés sur la scolarisation et plus de 75 enfants ont été scolarisés. • 75 enfants travailleurs et 25 filles victimes d'abus sexuel accueillies à la Maison ont bénéficié des diverses activités récréatives du Centre et dans l'espace ouvert du marché.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	• Pour tous les groupes cibles confondus : • Célébration de la Noël 2007 pour les enfants • Célébration des journées (2007) de l'enfant africain et autres journées • Spectacle organisé par les enfants et pour les enfants (deux fois en 2007) • Dans l'espace ouvert du marché tel que les places de rassemblements et le terrain des cheminots à coté du marché est organisé s des jeux dotés de prix lors de la journée du 16 juin 2008, des sketches forum sur les thèmes entre autre la scolarisation, l'importance des actes de naissance, violences faites aux jeunes filles et aux femmes.... pendant le programme d'éducation parentale, des sketches, danses, chants lors du festival de rue en juillet 2008.		• A travers les activités récréatives, les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel expriment mieux leurs souffrances et difficultés. Ce qui favorise la prise en charge surtout psychologique • Près de 300 enfants de tous âges confondus (scolarisés ou non) ont participé aux activités en milieu ouvert du marché
	Le Centre constitue un endroit de repos pour les enfants travailleurs. Ainsi de 8h à 18h, ils ont la possibilité de venir se reposer/dormir pendant un moment dans la petite salle du Centre. A cet effet, il y a des nattes disponibles dans la salle. Par ailleurs, ils profitent également du cadre pour se mettre un moment à l'abri du soleil.		25% des enfants travailleurs qui fréquentent le Centre où non viennent se reposer et se mettre à l'abri du Soleil. Ils comblent ainsi leur besoin de se reposer qui est reste insatisfait la plus part des temps.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	Les enfants travailleurs fréquentant le Centre bénéficient des soutiens psychologiques à travers des thérapies individuelles (entretiens, observations, diagnostics....) et des dynamiques de groupes. Cette activité est menée de façon directe avec les enfants et avec les éducateurs en charge des enfants.		a) Avec les enfants : • 06 enfants reçus en consultation diagnostique psychologique (5 filles et 1 garçon). • 16 séances de consultation diagnostique psychologique • 2 filles en psychothérapie individuelle • 80 Examens-orientation/conseils de dossiers personnalisés des enfants suivis par les éducateurs. • 15 séances de consultation d'orientation socio scolaire • 5 séances d'animation thérapeutique de groupe (3 séances de gestion des émotions et des sentiments, 2 séances d'abus sexuel) b) Avec les Educateurs • 34 séances bimensuelles d'étude discutée de cas d'enfants, d'orientation technique, d'appui conseil et d'analyse des pratiques pour une meilleure prise en charge des enfants dans les différentes activités proposées
	Des rencontres/entretien individuelles entre les enfants et les animateurs (les Educateurs, l'Assistante Sociale, l'Agent de Santé, les Psychologues...) du Centre ont lieu systématiquement quand l'enfant est identifié. Ces rencontres ont lieu		Ces rencontres ont permis de constituer le dossier de l'enfant, offrir un espace d'écoute à l'enfant afin de gagner sa confiance et/ou le mettre plus en confiance pour parler de sa souffrance, pour entretenir des liens

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	régulièrement au Centre et dans le marché lors du travail de rue.		avec lui. Ces rencontres permettent également de connaître les réalités quotidiennes que vivent les enfants.
	L'alphabétisation est organisée au moins deux (2) fois par semaine pour les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel de plus de 12 ans. Une activité de remise à niveau est organisée pour les enfants travailleurs ou en difficulté de moins de 12 ans en vue de les préparer à une réintégration scolaire à la rentrée académique prochaine. Cette activité a lieu au moins deux (2) fois par semaine quand ces enfants cibles sont identifiés. Par ailleurs, il y a une activité d'aide aux devoirs qui est réalisée avec les enfants en particulier les enfants travailleurs scolarisés grâce à l'appui de KEKELI. Cette activité permet d'aider ces enfants à faire leur devoir d'école, à apprendre leur leçon et les accompagner pour la lecture et l'écriture. Les enfants qui travaillent mais qui sont aussi scolarisés ont accès à la bibliothèque au moins une fois par semaine pour bénéficier de l'accompagnement à la lecture, la lecture individuelle ou de groupe, l'animation à travers les contes et histoires.....		• 70 enfants travailleurs et 25 enfants victimes d'abus ont suivi les cours d'alphabétisation. Certains arrivent à ce jour à écrire leurs noms. La majorité ont maîtrisé l'alphabet oral et les chiffres. • 10 enfants travailleurs de moins de 12 ans ont suivi les cours de remise à niveau et 7 ont été réinsérés à l'école
	Les enfants travailleurs identifiés par		• 82 enfants dont 25% d'enfants

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	KEKELI sont pris en charge au besoin sur le plan sanitaire à travers l'assistance sanitaire. En effet, un enfant travailleur souffrant est référé au service santé de KEKELI. Ce dernier donne les premiers soins et le réfère s'il y a lieu aux Centres de Santé du quartier avec lesquels nous travaillons en collaboration. Il s'agit particulièrement du Centre Mère Alphonse Cavin, du Centre de santé de Lomé et du CHU Tokoin pour les cas graves. Notons que d'autres enfants et familles vulnérables/en situation difficile ont eu accès à cette assistance sanitaire		travailleurs et 14 parents des enfants vulnérables majoritairement des jeunes femmes dont la plupart en situation d'accouchement ont été assistés sur le plan sanitaire. • Les enfants et les parents assistés ont retrouvé la santé • Le suivi médical leur a permis de suivre les traitements jusqu'à la fin. L'assistance sanitaire a permis à la population d'être plus attentive en ce qui concerne la santé des enfants.
	Le service santé en collaboration l'équipe éducative organise une fois par semaine pour les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuelles des séances de causerie éducative et d'éducation à la vie sur les thèmes liés à l'éducation sanitaire. Notons que ces séances sont ouvertes aux autres enfants du quartier. Ces séances ont lieu au Centre une fois par semaine et portent sur les thèmes liés à la protection de l'enfance, à la santé, aux pratiques d'une vie saine. Nous pouvons citer entre autre les besoins et droits des enfants, l'hygiène corporelle, vestimentaire et environnementale, les IST/VIH SIDA, la menstruation, les grossesses précoces, la gestion des émotions et sentiments, la non discrimination/la tolérance, les VAES		• Meilleure appréhension du concept de devoir et de droit de l'enfant. Un enfant dit ceci à la fin de la séance sur les besoins et droits des enfants « je croyais que tous nos besoins doivent être des droits que nous devons réclamer aux parents. Maintenant, j'ai compris et sait les droits qu'on doit réclamer et comment les réclamer » • Mise en pratique des leçons des séances et amélioration de leurs pratiques quotidiennes • L'intérêt accordé aux activités (sketches forums, dessins, affiches....) pour mieux comprendre les thèmes

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
	Depuis janvier 2008, la grande salle du Centre sert de cadre d'étude pour les enfants scolarisés du quartier. En effet cette activité dénommée « étude du soir » a lieu de lundi à vendredi de 18h à 21h et permet aux enfants des collèges et lycées de venir apprendre individuellement ou faire les travaux de groupe.	Cette activité prévue normalement pour débuter en Mars 2007 a été retardé à cause du délestage subi par le pays. Grace à l'achat du groupe électrogène, cette activité a débuté en janvier 2008.	• Une quinzaine de jeunes élèves et étudiants en majorité des filles ont été bénéficiaires de cette activité. • Des volontaires KEKELI (en majorité des étudiants) assurent chaque soir la permanence pour cette activité. Ces volontaires accompagnent aussi les enfants à faire des exercices et des travaux dirigés.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.3 : Réinsertion des enfants travailleurs qui pourraient encore poursuivre un parcours scolaire ou professionnel.	Des enquêtes sociales, identification et recherches de parents ou de structures adaptées pour les enfants travailleurs qui sont trop exploités ou maltraités dans les familles de placement sont effectuées ponctuellement s'il y a besoin. L'équipe socio éducative entreprend des démarches pour retirer l'enfant du milieu d'exploitation ou de maltraitance. Après médiation familiale ou négociations, les enfants rejoignent leurs parents. Par ailleurs, les enfants victimes de maltraitance (abus physique) ou de traite sont référés dans des structures d'accueil spécialisées pour une meilleure prise en charge. Néanmoins un suivi périodique au niveau de la structure est fait jusqu'à la réintégration de l'enfant		Une dizaine d'enfants à leur demande ont rejoint leurs familles tandis que d'autres ont été référés à WAO Afrique et ou à Terre des Hommes, à la DGPE, à l'Agence Welcome
	L'identification des Centres de formation a été faite au cours du mois d'Août et septembre 2007. Cependant il n'y a pas encore eu de signature du contrat pour les enfants travailleurs.	La négociation avec les patrons des ateliers, la signature de contrats et l'installation professionnelle des enfants sont retardées compte tenu des réticences des familles chez qui les enfants sont placés. A cet effet, il n'y a pas encore eu de prise en charge des fournitures et des tenues scolaires des enfants du centre qui suivront des cours dans d'autres centres de formation. Cependant, des négociations et des médiations sont entreprises auprès des familles de placements des	• 26 visites d'institutions ont été faites dont 15 centres de formations ont été identifiés.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.3 : Réinsertion des enfants travailleurs qui pourraient encore poursuivre un parcours scolaire ou professionnel.		enfants pour les impliquer dans l'élaboration et l'exécution du projet de vie de l'enfant concerné.	
	Certains enfants travailleurs ont été réinsérés ou insérés dans le parcours scolaire. Ils ont bénéficié des bourses scolaires accordées par KEKELI. Pour ces enfants, des visites à domicile et à l'école ont lieu au moins deux fois par mois pour assurer le suivi.		• 7 enfants travailleurs sont scolarisés • Ils ont bénéficiés des suivis à domicile et à l'école. Ce qui a permis de les suivre et 5 ont été parmi les 10 premiers de leurs classes.
		L'activité concernant la subvention aux enfants adolescents pour promouvoir les AGR n'a pas encore démarrée. Cette activité a été reportée sur le dernier trimestre de l'année 2008. Ainsi, le suivi se fera systématiquement et des évaluations à mi parcours auront lieu avec les enfants concernés et l'équipe d'AGR. Cependant, le programme de cette activité est déjà élaboré et les négociations continuent avec les familles de placement des enfants pour les faire adhérer au bien fondé du programme d'AGR pour les enfants adolescents.	

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Objectif spécifique n° 2 : Gérer une maison d'accueil où les enfants victimes d'abus sexuels auront la possibilité de faire un séjour qui leur permettra de surmonter les traumatismes subis et de trouver une issue personnelle, familiale, scolaire et sociale favorables.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.1</u> : Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.		L'étude de l'ampleur du phénomène dans la zone cible n'est pas encore réalisée mais des démarches sont entreprises pour la réalisation de cette étude. Des recherches sont faites et les termes de référence de cette étude dénommée « Etude sur la réalité des jeunes filles au quartier Hanoukopé » sont en cours d'élaboration.	
	Des séances de travail sont organisées au moins une fois par mois avec certains Leaders et/ou anciens membres du comité de développement du quartier et les membres du comité local de Protection du quartier pour une meilleure compréhension de sur la problématique d'abus et l'importance de faire lever les tabous pour une meilleure prévention des violences, abus et exploitation sexuels (VAES) et prise en charge des enfants victimes. D'autres séances de travail ont eu lieu ponctuellement avec les responsables et certains membres des communautés religieuses pour conjuguer les efforts pour la lutte contre ce phénomène des VAES des enfants. Par ailleurs, KEKELI fait partir d'un groupe de travail et de réflexion sur les		• Plus de 20 séances de travail ont été effectuées • Collaboration naturelle avec les Leaders et les membres du comité local : ils participent à l'organisation des séances de sensibilisation de masse, et ont référé deux cas d'abus physique à KEKELI.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.1 : Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.	VAES des enfants. Ce groupe composé de 6 structures (KEKELI, Terre des Hommes, Petite Sœur à Sœur de PSI, BICE, FAMME, Providence) se réunit selon un chronogramme établi ensemble pour des séances de travail, d'échange et des formations sur le phénomène. D'autres séances de travail ont lieu ponctuellement avec d'autres structures lors des visites d'institution organisé au moins une fois par mois.		
	Dans le domaine de la sensibilisation d'autres acteurs concernés par cette problématique, des causeries débats ont lieu au moins une fois par mois avec les parents et les jeunes à KEKELI. Par ailleurs, un programme d'éducation parentale a été mise en œuvre pendant 6 mois (septembre 2007 à Février 2008) pour sensibiliser les parents et les jeunes sur le phénomène et d'autres problématiques qui enfreignent la protection de l'enfant. Un autre programme dénommé Programme de protection de l'enfance dans les écoles (séances de sensibilisation et de formation pour les enseignants, directeurs et les élèves deux fois par mois) a été exécuté dans deux écoles de Lomé pendant l'année académique 2007-2008. En décembre 2007, deux séances de		• 5 séances de sensibilisation et de formation ont connu la participation de 34 enseignants et 5 autres séances ont connu la participation de près de 400 élèves (CMI et CMII) sensibilisés et formés sur les thématiques liés à l'enfant et aux VAES. • 150 parents en moyenne sont sensibilisés sur les droits de l'enfant et devoirs des parents (prise en charge éducationnelle, sanitaire, sociale et juridique de l'enfant.) • 29 à 35 filles ont partagé et échangé sur les thèmes des devoirs des parents et les différentes sortes de VAES • Deux émissions ont eu lieu et les auditeurs (différentes couches sociales de la population) ont été sensibilisés sur le phénomène de VAES et les conséquences qui en

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.1 : Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.	causeries débats ont été faites aux jeunes filles de 14 à 24 ans de PSI. Les émissions radiophoniques sur les violences et abus sexuels (les mutilations génitales) ont été faites à radio Sport FM pendant le mois de mai 2008		découlent
	Des sensibilisations populaires ont eu lieu à KEKELI lors des manifestations marquant les journées de l'enfant africain (16 juin 2007 et 2008 à travers des jeux dirigés et jeux doté de prix pour les enfants), la journée internationale de la femme (19 mars 2008 causerie débat), de la journée de prévention des violences et abus envers les enfants d'enfants et de femmes (19 novembre 2007 à travers des projections de film, des causeries débats, concours d'écriture de poésie et de dessins)		• Plus de 200 enfants ont participé aux jeux dotés de prix • Près de 100 femmes ont participé à la causerie débat lors de la journée internationale de la femme. • Meilleure compréhension du phénomène et de l'importance de lever le tabou. Ce qui se traduit par des signalements des cas des VAES et le nombre de personnes accueillies au Centre pour avoir plus d'informations et des orientations ou conseils. • La population cible ont appris qu'il y a des journées spéciales soit sur le plan national ou international réservées à une thématique lié à l'enfant, aux femmes et autres.
	En matière de formation des bénévoles, des volontaires (en majorité des Etudiants) sont formés pendant deux semaines les mois de juillet et aout 2007 et Juillet 2008 lors des activités de vacances utiles. Au cours de l'année 2007-2008, ces volontaires sont aussi		• 30 volontaires en moyenne et deux endogènes ont été formés • Les volontaires et endogènes sont devenus des personnes ressources qui appuient, ponctuellement et selon les besoins, l'équipe KEKELI dans les activités de l'action.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.1 : Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.	formés deux fois par mois. Ces formations ont porté sur les thèmes liés à la protection de l'enfant en général, sur l'animation et le travail social avec les enfants en difficulté. Par ailleurs, des endogènes sont formés au mois une fois tous les quinze jours pendant la période de septembre à février pour appuyer l'équipe du programme d'éducation parentale		
	Les médiations familiales, juridiques et les plaintes ont été faites par la mise en application des lois qui favorisent les enfants et punissent les agresseurs enfin de contribuer à la réduction des cas de VAES		Plus de 20 médiations familiales, deux médiations juridiques dont une gérée par FODDET (Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo) ont eu lieu pour les enfants reçus par la Maison KEKELI
	KEKELI fait parti d'un groupe de travail et de réflexion sur les VAES des enfants. Ce groupe composé de 6 structures (BICE, Terre des Hommes, FAMME, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE) se réunit selon un chronogramme établi ensemble pour des séances de travail, d'échange et des formations sur le phénomène. Une rencontre au moins a lieu tous les deux mois.		• Les échanges et les formations réalisés au sein du groupe de travail et de réflexion ont contribué au renforcement des capacités d'intervention de l'équipe KEKELI • A travers ce groupe de réflexion, des plaidoyers sont faits au niveau de l'Etat pour un meilleur combat contre ce phénomène de VAES. • On note une reconnaissance de l'existence et de l'importance du phénomène

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
	Cinq (5) séances de sensibilisation et formation ont eu lieu à l'endroit des élèves de CMI et de CMII de deux écoles dans le cadre du programme de protection de l'enfance dans les écoles.		A travers les évaluations faites avec les élèves, ils ont compris en quoi consiste la protection de l'enfant et l'importance de se protéger eux-mêmes contre les violences sexuelles des jeunes et/ou des adultes. Cela se traduit par leur motivation pour la mise en place une cellule de protection dans leurs écoles composée par eux même sous la supervision d'un enseignant ou d'un intervenant de KEKELI.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.2 : Protection et reconstruction des enfants victimes d'abus sexuels.	Les filles victimes d'abus sexuel sont accueillies à la Maison d'accueil et de transit KEKELI pour un séjour d'au plus un an selon les cas. Les filles accueillies y trouvent un espace d'écoute et de parole et un espace pour dormir et/ou se reposer en toute sécurité. Elles sont aussi prises en charge sur le plan sanitaire, alimentaire, psychologique et socio éducatif. Cependant, certaines filles victimes d'abus sont prises en charge à l'externe sans être hébergées à la Maison. Ces filles sont encadrées autour des activités ludiques et éducatives (jeux dirigés, remise à niveau, art plastiques/peinture, musique, causerie éducative...) et aussi participent tous les après midi aux activités récréatives et ludiques du Centre de jour. Un suivi socio-éducatif est effectué en vue de la culture et la restauration des liens familiaux à travers l'identification et la recherche des familles et tuteurs des filles accueillies pour prévenir les conséquences des dissociations du groupe familial Les filles ayant séjourné à la Maison KEKELI et celles suivies en externes ont bénéficié d'une prise en charge sanitaire (assistance et bilan de santé) dans les		• 31 filles victimes d'abus sexuel dont 6 cas externes sont prises en charges par la Maison KEKELI. • On note certains changements dans le comportement des filles (elles ont plus de confiance en elle-même) • 100% des filles reçues ont eu droit à la prise en charge sanitaire et sont en bonne sante • A la suite des séances de causerie éducative qui ont lieu une fois par semaines avec les filles victimes d'abus sexuel, on note un plus grand épanouissement, un intérêt accordé au débat et une amélioration dans leurs pratiques quotidiennes sur le plan sanitaire et un changement dans leur comportement c'est-à-dire qu'elles sont plus conscientes du phénomène et des problèmes liés à la santé, • 100% des filles prises en charge ont eu droit à la recherche des liens familiaux soit pour la médiation soit pour la réinsertion. • 20 filles (de 3 à 19 ans) victimes d'abus reçues en consultation psychologique : • 80 séances d'entretiens exploratoires et diagnostics • 11 Filles victimes d'Abus Sexuel (4 cas d'abus intrafamilial, 7 cas d'abus extrafamilial)

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.2 :</u> Protection et reconstruction des enfants victimes d'abus sexuels.	centres médico-sociaux et hospitaliers comme le Centre Mère Alphonse Cavin, le Centre de Santé de Lomé, l'hôpital de Bè et celui de Tokoin. Par ailleurs, des causeries éducatives sont organisées pour elles une fois par semaine sur les thèmes sanitaires. On peut citer entre autres, les IST VIH SIDA, la santé de reproduction (menstruation), le paludisme, les maladies malnutritionnelles et infantiles, les vaccinations Ces filles victimes d'abus sexuel sont prises en charge psychologiquement de même que le milieu familial à travers des consultations psychologiques et diagnostic, des psychothérapies individuelles de soutien (soutien périnatal, counseling, psychothérapie pour la gestion des traumatismes), des consultations psychologiques familiales, l'appui conseil parental et le suivi post centre des enfants (à raison d'une séance par mois Les activités de la Maison d'accueil sont coordonnées par la Responsable de la Maison secondée par l'Assistante Sociale et la Psychologue. Outre ces dernières, l'équipe de la Maison est composée d'une Educatrice, de l'Agent de santé et des deux mamans dont une en permanence durant la semaine et une les dimanches et		• 05 Filles de la Rue • 04 Filles affectées par des pathologies familiales • 58 entretiens de suivi (évaluation) du développement psychologique • 12 séances de psychothérapies familiales • 04 orientations des démarches de médiations familiales dans le contexte d'abus intrafamiliales • 96 réunions d'équipe de prise en charge des filles victimes d'abus sexuel • 05 indications thérapeutiques et de placements éducatifs en centres spécialisés pour les filles de la rue • Apaisement du traumatisme chez les filles victime d'abus accueillies • Ces filles sont prêtes pour l'insertion et la réinsertion socio familiale et professionnelle

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
	les jours fériés. L'équipe travaille aussi en collaboration avec la police et d'autres institutions et ONG. Ainsi, les filles accueillies à la Maison sont souvent référées par la DGPE (Direction Générale de la Protection de l'Enfant) et d'autres ONG de la place tels que GF2D (Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement), FODDET (Forum de Défense des Droits de l'Enfant au Togo), WAO Afrique, Terre des Hommes etc.....		
Activité 2.2 : Protection et reconstruction des enfants victimes d'abus sexuels.	Prise en charge psychologique des agresseurs (thérapies) lorsqu'ils se trouvent dans le cercle familial de l'enfant	La prise en charge psychologique d'un agresseur relève d'un acte juridique légal. Quand l'agresseur se situe dans la famille proche (père, mère, enfant) la rencontre de l'agresseur se situe dans le cadre de la résolution du conflit intrafamilial et pour la réinsertion de l'enfant et pour le renouement familial. La prise en charge psychologique du père en tant que agresseur est conditionnée par la reconnaissance de l'acte incriminé et à une adhésion thérapeutique. Par ailleurs, la prise en charge tient compte des pratiques culturelles et communautaires en termes de résolution de problèmes liés à l'abus intrafamilial. C'est un long processus. On note aussi comme difficultés	• 46 séances de psychothérapies de soutien personnalisé à 4 parents abuseurs (3 pères géniteurs et 1 oncle) • 16 parents d'enfants soutenus en psychothérapie familiales dans le cadre du renouement familial ; de gestion des conflits associés aux pratiques éducatives parentales nuisibles pour l'enfant • 17 séances de psychothérapies familiales pour les 16 parents • 2 auteurs reçus en entretien psychologique dans le cadre du renouement familial. Les entretiens psychologiques ont conduit à la reconnaissance des pratiques éducatives nuisibles pour l'enfant

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
		dans la prise en charge de l'abuseur : • problématique de l'abuseur : évitement, déculpabilisation • comme facteur associé à l'abus chez l'agresseur, on note une pathologie des relations familiales à type de séparation du couple parental, isolement des concernés de la famille rendant le contact difficile • des enquêtes sociales sont encours pour entrer en contact avec l'un des auteurs.	

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.3 :</u> Réinsertion des enfants dans le milieu familial et social.	La réinsertion familiale et professionnelle se planifient avec chaque fille à travers l'élaboration du « projet de vie. On voit toutes les possibilités avec elles et leurs familles si c'est possible. La réinsertion éducative, psychosociale est soit familiale, scolaire et professionnelle. En outre, il est prévu des formations et une assistance financière en AGR pour les filles victimes d'abus âgées de 16 ans et/ou pour leurs familles. Pour les filles dont l'abuseur se trouve dans le milieu familial, il s'agit plutôt de l'insertion dans une famille d'accueil. La réinsertion professionnelle est faite en collaboration avec les institutions entre autres le Centre la Providence à Atakpamé et le Centre des Sœurs MIC à Afagnan et à Lomé. Par ailleurs, des liens sont entretenus entre les filles et « KEKELI » pour assurer un bon suivi de la réinsertion		-Onze (11) filles scolarisées en familles -Six (6) filles suivent l'apprentissage -Une fille fait l'AGR • 90% des filles retournent en famille après leur séjour à la Maison KEKELI -Des suivis continuels (au moins une fois pas mois) sont faits aux filles post Maison KEKELI c'est-à-dire les filles réinsérées.
	Un appui psychologique spécialisé est offert aux filles en réinsertion pour cette nouvelle étape de leur vie. Il s'agit d'un suivi post centre des enfants à raison d'une séance par mois		• 42 séances d'appui conseil à l'équipe de transit en charge de l'insertion sociale • 26 sorites d'évaluation des bénéficiaires dans leur lieu d'insertion socioprofessionnelle • 22 séances de psychothérapies de soutiens affectifs post centre pour la gestion des troubles psychologiques de l'adolescence

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Objectif spécifique n° 3 : Entamer un travail communautaire avec la population adulte du quartier pour qu'elle prenne conscience de son rôle décisif dans le respect des droits des enfants (les siens et ceux des autres). Entamer ce même travail avec la population infantile du quartier.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 3.1: Développement du partenariat.	L'appropriation de l'esprit du Centre de jour et de la Maison de transit « KEKELI » par les populations d'HANOUKOPE se fait à travers toutes les activités du projet réalisées et citées au dessus		-On parle aujourd'hui dans le quartier des « enfants de KEKELI » -La population surtout les femmes (parents des enfants de KEKELI) répondent spontanément quand on les appelle pour une activité
	Prises de contact avec le régent du quartier, le Maire du 4ème arrondissement, les associations de femmes du marché et certains membres du Comité de développement du quartier inactif.		Ces prises de contact ont permis de faire connaître les objectifs et activités du projet, de tisser des liens en vue d'une collaboration et des sensibilisations de masse afin d'avoir une meilleure appréhension des réalités du quartier
	KEKELI travaille en collaboration avec d'autres associations qui réfléchissent sur le problème des violences sexuelles. En effet, KEKELI fait parti du groupe de travail et de réflexion sur les VAES. Ce groupe composé de 6 structures (BICE, Terre des Hommes, FAMME, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE) se réunit selon un chronogramme établi ensemble pour des séances de travail, d'échange et des formations sur le phénomène.		Des rencontres bimensuelles de formation et d'échanges des meilleurs pratiques ont eu lieu a KEKELI, à Terre des Hommes, à FAMME et à BICE. Cela a permis aux Responsables et intervenants sociaux des structures d'être en contact permanent pour la coordination et la capitalisation des efforts dans le domaine du VAES
	Un protocole d'accord a été signé entre KEKELI et la DGPE. Avec le Ministère de l'action sociale, il existe une		-On note une meilleure collaboration et coordination des efforts dans le domaine de la protection de l'enfant.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
	collaboration qui permet à KEKELI de participer ou de bénéficier des activités dudit ministère. Des accords ont été signés avec l'UNICEF et PLAN TOGO afin de rendre possible du renforcement des capacités de l'équipe et d'autres activités en 2008.		-La participation de KEKELI aux divers ateliers organisés par les institutions étatiques et les organisations internationales -Depuis juin 2008, une série de formation a lieu une fois par semaine en vue du renforcement des capacités psycho socio éducatives de l'équipe de KEKELI et des institutions sœurs
	Des Travaux communautaires (quartier propre) sont organisés avec les enfants et les parents du quartier au moins une fois par an.		-Deux activités de quartier propre sous le thème « le respect de l'environnement », réalisées par les enfants de 8 à 18 ans ont eu lieu pendant le mois de juillet et août 2007. -Une activité de quartier propre a été réalisée par les parents (90 femmes et 5 hommes) en janvier 2008. -Bonne implication dans les travaux communautaires

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Objectif spécifique n°4 : Faire le plaidoyer pour l'adoption d'un cadre légal spécifique sur le phénomène des violences sexuelles, en collaboration avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 4.1 : Sensibilisation pour rendre possible le passage de l'impunité et du silence à la dénonciation et à la punition des auteurs de violences sexuelles.	Rencontres avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales pour une réflexion d'ensemble sur le sujet.		Séance de travail au sein de l'UNICEF en vue de préparer le rapport du Togo sur l'exploitation sexuelle et la problématique de VAES avant la rencontre sous régionale de Dakar à fin août 08
	Transfert des cas nécessitant une intervention juridique aux associations intervenant dans le domaine juridique.		Appui conseil des magistrats et de FODDET pour mener les actions juridiques adéquates contre les agresseurs.
	Travail éducatif et de sensibilisation des jeunes femmes afin qu'elles arrivent à briser la loi du silence.		Les séances d'éducation à la vie et des causeries éducatives pour les enfants, les séances de sensibilisation des enfants et des jeunes lors des vacances utiles
	Travail éducatif et de sensibilisation de la population pour rendre possible le passage d'une culture de la « justification » des violences à celle de la « dénonciation » de tels faits.		Les séances de formation du programme d'éducation parentale à l'endroit de la population de Hanoukopé, celles du programme de protection de l'enfance dans les écoles à l'endroit des enseignants et des élèves. En plus, on note la formation permanente d'environ 40 volontaires.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

	Etude critique des lois en vigueur et propositions d'alternatives.		Participation et échange avec FODDET, UNICEF et le point focal de protection de l'enfance à PLAN TOGO d'une façon régulière. Pour le moment l'accent a été mis sur l'approbation du Code de l'Enfance et l'insertion des dispositions concernant les VAES
--	--	--	---

II. RAPPORT NARRATIF FINAL

1. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE L'ACTION

1.1. Activités et résultats²

Objectif global du Centre et de la Maison « Kekeli » : Améliorer les conditions de vie des enfants qui travaillent au marché de Hanoukopé et contribuer à la lutte contre les violences et les exploitations sexuelles sur les mineurs en leur donnant les moyens d'assurer leur propre protection, en travaillant étroitement avec la population et les institutions qui s'occupent des droits de l'enfant.

Objectif spécifique n° 1: Animer la vie d'un centre de jour où les enfants travailleurs trouveront un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	Le travail de rue, la permanence au Centre et les visites à domicile ont permis d'une part l'identification des caractéristiques des enfants touchés par cette exploitation et d'autre part la réalisation des enquêtes sociales au niveau de certains enfants travailleurs dans le marché Hanoukopé		• Près de 240 enfants travailleurs sont identifiés dans le marché • Des enquêtes sociales et des études du milieu sont réalisées dans le marché et dans le quartier Hanoukopé • Meilleure connaissance des réalités des enfants travailleurs. La majorité de ces enfants sont des filles qui sont soit placées chez une personne quelconque comme domestique et/ou revendeuse (la contrepartie est soit l'argent, soit la nourriture ou l'hébergement) soit confiées à un parent direct ou éloigné pour l'aider au niveau des travaux ménagers ou la vente (la contrepartie est la prise en charge alimentaire, vestimentaire ou l'hébergement précaire)

² Certaines activités et résultats atteints couvrent toute la période d'exécution de l'action car s'agissant des activités exécutées continuellement durant la période d'exécution de l'action. D'autres activités et résultats couvrent par contre la période après l'évaluation intermédiaire.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	Les sensibilisations autour de la protection de l'enfance, la vulgarisation des objectifs et des activités de KEKELI ont œuvré à la mise en place des mécanismes d'alerte du phénomène. Ainsi, l'existence du Centre KEKELI constitue en lui même un mécanisme d'alerte du phénomène au niveau de la population de Hanoukopé et celle de Lomé		• Le Centre et la Maison KEKELI sont de plus en plus connus par un nombre croissant de personnes physiques (de Novembre 2008 à Février 2009, 204 personnes sont enregistrées à KEKELI pour soit des renseignements sur l'activité de KEKELI, soit demande d'inscription aux activités de KEKELI, soit pour dénoncer un cas d'abus ...) et des structures de protection de l'enfant (des partenariats sont tissés avec plus de 50 structures de protection de l'enfance entre autres Terres des Hommes, BICE, ANGE, WAO Afrique, les structures membres de RELUTET, de RESAEV,) • Bonne relation avec la population. On note une plus grande confiance entre la population et le Centre • Meilleure compréhension des objectifs et des activités du Centre par la population. • Augmentation du nombre des tout petits et des enfants travailleurs aux activités les concernant au Centre KEKELI. • Consolidation des liens avec les patronnes du marché et les familles d'accueil des enfants travailleurs. Il n'y a plus beaucoup de méfiance et de réticence de la part des parents et patronnes. • Les autres structures de protection comme DGPE, BICE, Terre des Hommes, WAO Afrique, FODDET réfèrent des enfants victimes de VAES (Violence, Abus et Exploitation Sexuels) à la Maison KEKELI
	La sensibilisation et la formation des parents ont eu lieu à travers d'une part les réunions mensuelles faites avec les parents des enfants qui fréquentent le Centre où des		• Forte mobilisation des parents surtout les femmes (près de 95 personnes dont 85 % de femmes) lors de la sensibilisation sur la lutte contre les abus et l'importance des actes de naissance à l'occasion de la célébration du 19 novembre (journée mondiale de

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	formations sont faites sur les droits de l'enfant et sa protection. Elles sont aussi faites lors des célébrations comme celle de la journée internationale de la femme (08 mars), celle de l'enfant africain (16 juin) celle de la journée mondiale de prévention des violences et abus sexuels envers les enfants (19 novembre)....		prévention des violences et abus sexuels envers les enfants). • Le climat de confiance qui règne entre KEKELI et les parents • La participation des parents aux débats au cours des séances de formation et de sensibilisation • Près de 130 jugements supplétifs tenant lieu d'acte de naissance sont établis pour les enfants à la suite du Programme d'Education Parentale (PEP). • Plus de 180 parents des tous petits du Centre sont sensibilisés sur la scolarisation et d'autres thèmes liés à la protection. Ces sensibilisations et ces formations ont contribué à la scolarisation de 35 enfants à la rentrée scolaire de 2007-2008 et de 60 enfants à la rentrée académique 2008-2009
	Des rencontres avec les leaders et personnes ressources du quartier ont eu lieu pour les sensibiliser et les former sur la protection de l'enfance et l'importance de leur implication dans cette protection.	La sensibilisation au niveau de la chefferie n'est pas réalisée car le quartier Hanoukopé n'a plus élu un chef traditionnel après le décès de l'ancien. La mort de ce chef a entraîné le dysfonctionnement du comité de développement du quartier (CDQ) voire sa quasi inexistence. Pour y palier, un comité local de protection et de développement humain	• Mise en place d'un Comité Local de Protection et de Développement Humain (CLPDH) au niveau de la population. • Au moins une rencontre du comité local de protection et de développement humain dans le quartier a eu lieu chaque mois au Centre KEKELI. Ce comité est composé des leaders et des personnes ressources du quartier. Ces rencontres ont permis de discuter des questions liées à la protection de l'enfant et au développement communautaire du quartier Hanoukopé. • Les membres du comité local de protection et de développement humain et certains autres leaders et personnes ressources du quartier sont formés le 13 décembre 2008 sur les sous thèmes suivants : • Les organisations communautaires (définition, types, rôles, acteurs, objectifs, les tâches du bureau exécutif et la gestion de cette entité),

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.		est mis en place	• les relations entre les organisations communautaires, • les conditions d'un développement harmonieux du quartier, • la mission, le rôle et les responsabilités du comité de développement du quartier, • les Droits des Enfants (Lutte contre le trafic et la maltraitance des enfants dans la communauté ».
	En terme de sensibilisation et de formations des enfants, les activités ci-après sont mises en œuvre : L'animation avec les tout petits (2,5 à 6 ans) des femmes et des filles mères du marché et du quartier. Il s'agit d'une activité d'éveil précoce. Elle dure 1h30 et a lieu au moins deux jours par semaine. C'est un créneau pour initier les tout petits à la prévention et la protection. L'alphabetisation et l'éducation à la vie avec les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel est un créneau de sensibilisation et de formation des enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel sur la question de la protection de l'enfant. Par ailleurs, les vacances utiles réalisées dans les mois de juillet et	La formation des enseignants n'y figurait pas mais sur le terrain, l'équipe a relevé la nécessité de sensibiliser et de former en premier lieu les enseignants avant les élèves au niveau du programme de protection de l'enfance dans les écoles. Ceci permettra de les outiller, de les conscientiser sur l'importance de la protection de l'enfant et de les impliquer dans la sensibilisation et la formation des élèves.	• 198 enfants de 2,5 ans à 6 ans non encore scolarisés se sont inscrits pour l'animation et y ont participé. • 85 enfants travailleurs fréquentant le Centre, 152 enfants travailleurs entretenus hors du Centre et 40 filles victimes d'abus sexuel accueillies à la Maison sont sensibilisés et formés sur les thèmes liés à la protection de l'enfance et surtout les violences, abus et exploitation sexuels des enfants au cours des diverses activités auxquelles ils participent. • Près de 720 élèves de CM1 et CM2 et 57 enseignants sont sensibilisés et formés sur la protection de l'enfance et les abus sexuels • Trois cellules de protection des enfants sont mises en place dans 2 écoles primaires de Lomé. • Plus de 600 enfants scolarisés et non scolarisés et 50 volontaires/animateurs sont sensibilisés et formés lors des vacances utiles.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	août 2007 et juillet et Août 2008 ont permis de sensibiliser les enfants scolarisés et non scolarisés et les volontaires/animateurs (des jeunes étudiants et autres jeunes des paroisses) sur les thèmes « le respect à la vie » c'est-à-dire le droit à la vie de tout enfant pour l'année 2007 et « créer des liens d'amitié, de paix, de protecteur avec et entre les enfants » Aussi, le Programme de Protection de l'Enfance dans les Ecoles (PPEE) est exécuté, à la rentrée 2008-2009, dans quatre (4) écoles catholiques de la place et a permis de sensibiliser, de former des élèves de CM1, CM2 et des enseignants et de mettre en place des cellules de protection dans deux (2) écoles		
	L'alphabétisation est organisée au moins deux (2) fois par semaine pour les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel de plus de 12 ans. Une activité de remise à niveau est organisée pour les enfants travailleurs ou en difficulté de moins de 12 ans en vue de les préparer à une réintégration scolaire à la rentrée académique.		• 80 enfants travailleurs ont suivi les cours d'alphabétisation. Certains arrivent à écrire leurs noms. La majorité ont maîtrisé l'alphabet oral et les chiffres. • 15 enfants travailleurs de moins de 12 ans ont suivi les cours de remise à niveau et 7 sont réinsérés à l'école à la rentrée 2007-2008, 2 à la rentrée 2008-2009 et 5 sont en préparation pour la rentrée 2009-2010 • Grace à la sensibilisation et la formation des parents, 35 enfants à la rentrée scolaire de 2007-2008 et de 60 enfants à la rentrée académique 2008-2009 sont scolarisés

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.1 : Prévention de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.	À partir d'octobre 2008, les enfants adolescents, les filles mères et les mamans sont initiés à la gestion d'activités génératrices de revenus (AGR) Par ailleurs, il y a une activité d'aide aux devoirs qui est réalisée avec les enfants scolarisés avec à l'appui de KEKELI. Cette activité permet d'aider ces enfants à faire leur devoir d'école, à apprendre leur leçon et les accompagner pour la lecture et l'écriture. Elle est ouverte en 2008 et 2009 aux autres enfants scolarisés de CP1 au CE2 du quartier qui ont des difficultés de lecture et d'écriture Par ailleurs, des kits scolaires et des bourses d'étude sont distribués aux enfants à la rentrée scolaire 2007-2008 et 2008-2009		• Plus d'une cinquantaine d'enfants scolarisés grâce aux sensibilisations, formations suivent les cours de soutien (aide aux devoirs). Ces derniers leur ont permis de s'appliquer et de faire des progrès pour la lecture et l'écriture • Près de 300 enfants ont reçu les kits scolaires et 25 enfants ont reçu des bourses d'étude en 2007 et 30 enfants des bourses d'études et kits scolaires en 2008 • Cinq (5) séances d'initiation en AGR ont eu lieu avec les enfants adolescents. Elles ont connu la participation de 27 filles en moyenne. • Trois séances (3) de formation aux jeunes filles et mamans du marché sur les thèmes entre autres « <i>Comment réussir une Activité Génératrice de Revenus (AGR)</i> » ?, « <i>La Microfinance (tontine, crédit et remboursement)</i> ». Elles ont connu la participation d'une soixantaine de jeunes filles et mamans du marché.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	Les programmes d'activités récréatives sont élaborés par l'équipe éducative et sont mis en exécution dans le Centre de jour KEKELI de lundi à samedi. • Pour les tout petits, il s'agit de l'animation où il y a des jeux dirigés ou des jeux libres. • Pour les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel, il s'agit de : • Atelier de jeux dirigés et de groupe, chant et autres danses.... • Atelier d'Arts plastiques (dessin, peinture, expression des sentiments et des émotions....), • Atelier théâtre (mise en scène de thématiques liées à la protection de l'enfance, danse chorégraphique, cantate,....) • Gymnastique, expression corporelle • Atelier manuel (couture, tricotage, broderie, artisanat, bricolage) • Des sorties à la plage ou à d'autres structures de protection de l'enfance (cette		• Le nombre croissant des enfants de 2,5 à 6 ans non encore scolarisés (de 51 enfants à 99 pour la première session, de 99 à 135 pour la seconde session et de 135 à 198 pour la troisième session) qui ont participé au moins une fois à l'animation des petits • Participation active des enfants aux animations (ils sont très motivés, dans la rue ils chantent les chansons apprises au Centre ; à la maison, ils mettent en pratique le code de conduite établi ensemble surtout le point sur « on ne tape pas ni taper les autres » et s'amuse à vouloir le faire respecter par leur parents • Les enfants ont repéré ce lieu comme un endroit de jeu, d'animation et pour les parents un endroit d'épanouissement de leurs enfants. • Changement positif, constaté et par témoignage des parents, dans le comportement de certains enfants • Bon éveil des enfants à la socialisation • Par ce créneau d'animation, beaucoup de parents sont sensibilisés sur la scolarisation et près de 100 enfants sont scolarisés. • 85 enfants travailleurs et 40 filles victimes d'abus sexuel accueillies à la Maison ont bénéficié des diverses activités récréatives du Centre et dans l'espace ouvert du marché. • Plus de 150 enfants travailleurs ont bénéficié des activités récréatives et formatives dans l'espace ouvert du marché. • A travers les activités récréatives, les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel expriment mieux leurs souffrances et difficultés. Ce qui favorise la prise en charge surtout psychologique • Près de 500 enfants de tous âges confondus (scolarisés

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 1.2 :</u> Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	activité permet au groupe cible concerné de sortir et de faire autres choses que de travailler, de se recréer hors du cadre habituel et de connaître d'autres enfants des autres structures) • Pour tous les groupes cibles et les bénéficiaires finaux confondus : • Célébration de la Noël 2007 et 2008 pour les enfants • Célébration des journées de l'enfant africain (16 juin) et journée contre le travail des enfants (12 juin), journée de prévention des abus envers les enfants (19 novembre) et autres • Spectacle organisé par les enfants pour les enfants (deux fois en 2007 et en 2008 lors des vacances utiles) • Dans l'espace ouvert du marché tel que les places de rassemblements et le terrain des cheminots à côté du marché sont organisés des jeux dotés de prix lors de la journée du 16 juin 2008, des sketches forum sur les thèmes entre autre la		ou non) ont participé aux activités en milieu ouvert du marché

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	scolarisation, l'importance des actes de naissance, violences faites aux jeunes filles et aux femmes.... pendant le programme d'éducation parentale, des sketches, danses, chants lors du festival de rue en juillet 2008.		
	Le Centre constitue un endroit de repos pour les enfants travailleurs. Ainsi de 8h à 18h, ils ont la possibilité de venir se reposer/dormir pendant un moment dans la petite salle du Centre. A cet effet, il y a des nattes disponibles dans cette salle. Par ailleurs, ils profitent également du cadre pour se mettre un moment à l'abri du soleil.		45% des enfants travailleurs identifiés fréquentant ou non le Centre, viennent se reposer et se mettre à l'abri du Soleil au Centre KEKELI. Ils comblent ainsi leur besoin de se reposer qui est resté insatisfait la plus part du temps.
	Les enfants travailleurs fréquentant le Centre bénéficient des soutiens psychologiques à travers des thérapies individuelles (entretiens, observations, diagnostiques....) et des dynamiques de groupes. Cette activité est menée de façon directe avec les enfants et avec les éducateurs en charge des enfants avec l'appui de l'action sociale pour les enquêtes sociales		a) Avec les enfants : • 12 enfants reçus en consultation diagnostique psychologique (10 filles et 2 garçons) • 26 séances de consultation diagnostique psychologique • 3 filles en psychothérapie individuelle • 105 Examens-orientation/conseils de dossiers personnalisés des enfants suivis par les éducateurs. • 20 séances de consultation d'orientation socio scolaire et professionnelle • 5 séances d'animation thérapeutique de groupe (3

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.			séances de gestion des émotions et des sentiments, 2 séances d'abus sexuel) b) Avec les Educateurs • 56 séances bimensuelles et parfois hebdomadaires (selon l'urgence) d'étude discutée de cas d'enfants, d'orientation technique, d'appui conseil et d'analyse des pratiques pour une meilleure prise en charge des enfants dans les différentes activités proposées • Près de 17 cas traités lors des réunions cliniques interdisciplinaires pour les enfants travailleurs du centre jour.
	Des rencontres/entretien individuelles entre les enfants et les animateurs (les Educateurs, l'Assistante Sociale, l'Agent de Santé, les Psychologues...) du Centre ont lieu systématiquement quand l'enfant est identifié. Ces rencontres ont lieu régulièrement au Centre et dans le marché lors du travail de rue.		Ces rencontres ont permis de : • offrir un espace d'écoute à l'enfant afin de gagner sa confiance et/ou le mettre plus en confiance pour parler de sa souffrance, • constituer le dossier de l'enfant éducatif, social et parfois psychologique des enfants du Centre de jour, • entretenir des liens avec lui. • connaître les réalités quotidiennes que vivent les enfants en particulier les enfants exploités.
	L'alphabétisation est organisée au Centre au moins deux (2) fois par semaine pour les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel de plus de 12 ans. L'alphabétisation ambulante aussi est organisée pour les enfants travailleurs identifiés mais qui ne		• 78 enfants travailleurs et 33 enfants victimes d'abus ont suivi les cours d'alphabétisation. La majorité ont maîtrisé l'alphabet oral, les chiffres et savent écrire leur nom. • 15 enfants travailleurs de moins de 12 ans ont suivi les cours de remise à niveau et 7 sont réinsérés à l'école. • 11 séances d'alphabétisation ambulante ont eu lieu avec les enfants vendeurs fixes au marché • Plus de 50 enfants dont 35 scolarisés avec l'appui de

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	fréquentent pas le Centre. Une activité de remise à niveau est organisée pour les enfants travailleurs ou en difficulté de moins de 12 ans en vue de les préparer à une réintégration scolaire à la rentrée académique. Cette activité a lieu au moins deux (2) fois par semaine quand ces enfants cibles sont identifiés. Par ailleurs, il y a une activité d'aide aux devoirs qui est réalisée avec les enfants en particulier les enfants travailleurs scolarisés avec à l'appui de KEKELI. Cette activité permet d'aider ces enfants à faire leur devoir d'école, à apprendre leur leçon et les accompagner pour la lecture et l'écriture et à les maintenir dans le cursus scolaire. Cette activité est ouverte en 2008 à d'autres enfants du quartier qui ont des difficultés à l'école. Les enfants qui travaillent mais qui sont aussi scolarisés ont accès à la bibliothèque au moins une fois par semaine pour bénéficier de l'accompagnement à la lecture, la lecture individuelle ou de groupe, l'animation à travers les contes et		KEKELI suivent les séances d'aide aux devoirs organisées au mois une fois par semaine. • Les 85 enfants travailleurs non scolarisés fréquentant le Centre et 25 enfants travailleurs scolarisés ont accès à la bibliothèque.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.2 : Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	histoires..... les enfants travailleurs non scolarisés aussi bénéficient de l'animation à la bibliothèque. Cette animation diffère de celle des enfants scolarisés.		
	Les enfants travailleurs identifiés par KEKELI sont pris en charge au besoin sur le plan sanitaire à travers l'assistance sanitaire. En effet, un enfant travailleur souffrant est référé au service santé de KEKELI. Ce dernier s'occupe des premiers soins et le réfère s'il y a lieu aux Centres de Santé du quartier avec lesquels nous travaillons en collaboration. Il s'agit particulièrement du Centre Mère Alphonse Cavin, du Centre de santé de Lomé et du CHU Tokoin pour les cas graves. Par ailleurs dans l'optique de promouvoir la protection de l'enfance, d'autres enfants et familles vulnérables/en situation difficile ont eu aussi accès à cette assistance sanitaire.		• 120 enfants dont 40% d'enfants travailleurs et 16 parents d'enfants vulnérables majoritairement des jeunes femmes dont la plupart en situation d'accouchement sont assistés sur le plan sanitaire. • Les enfants et les parents assistés ont retrouvé la santé • Le suivi médical leur a permis de poursuivre les traitements jusqu'à terme. L'assistance sanitaire a permis à la population d'être plus attentive en ce qui concerne la santé des enfants et de mettre en pratique les conseils reçus sur les pratiques d'hygiène.
	Le service santé en collaboration avec l'équipe éducative organise une fois par semaine pour les		• Meilleure appréhension du concept de droit et de devoir de l'enfant. Un enfant dit ceci à la fin de la séance sur les besoins et droits des enfants « je croyais que tous

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 1.2 :</u> Prise en charge psychosociale, éducative et sanitaire des enfants travaillant au marché.	enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuelles des séances de causerie éducative et d'éducation à la vie sur les thèmes liés à l'éducation sanitaire. Notons que ces séances sont ouvertes aux autres enfants adolescentes du quartier. Ces séances ont lieu au Centre et portent sur les thèmes liés à la protection de l'enfance, à la santé, aux pratiques d'une vie saine. Nous pouvons citer entre autres les besoins et droits des enfants, l'hygiène corporelle, vestimentaire et environnementale, les IST/VIH SIDA, la menstruation, les grossesses précoces, la gestion des émotions et sentiments, la non discrimination/la tolérance, les VAES, le paludisme, les organes de reproduction mâle et femelle		nos besoins doivent être des droits que nous devons réclamer aux parents. Maintenant, j'ai compris et su les besoins qu'on doit réclamer et comment les réclamer » • Mise en pratique des leçons tirées des séances et amélioration de leurs pratiques quotidiennes sur le plan sanitaire, celui de la protection de l'enfant,..... • L'intérêt accordé aux activités (sketches forums, dessins, affiches....) pour mieux comprendre les thèmes
	Depuis janvier 2008, la grande salle du Centre sert de cadre d'étude pour les enfants scolarisés du quartier. En effet cette activité dénommée « étude du soir » a lieu de lundi à vendredi de 18h à 21h et permet aux enfants des collèges et lycées de venir apprendre individuellement ou faire les travaux de groupe. La permanence	Cette activité prévue normalement pour débuter en Mars 2007 a été retardé à cause du délestage subi par le pays. Grace à l'achat du groupe électrogène, cette activité a débuté en janvier 2008 et se poursuit.	• 45 jeunes élèves et étudiants en majorité des filles sont bénéficiaires de cette activité. • Des volontaires KEKELI (en majorité des étudiants) assurent chaque soir la permanence pour cette activité. Ces volontaires accompagnent aussi les enfants à faire des exercices et des travaux dirigés.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
	de l'étude du soir est assurée par les volontaires de KEKELI sous la supervision d'un membre de l'équipe éducative.		

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.3 : Réinsertion des enfants travailleurs qui pourraient encore poursuivre un parcours scolaire ou professionnel.	Des enquêtes sociales suivi d'identification et de recherches de parents ou de structures d'accueil et de transit adaptées pour les enfants travailleurs qui sont trop exploités ou maltraités dans les familles de placement sont effectuées ponctuellement. L'équipe socio éducative entreprend des démarches pour retirer l'enfant du milieu d'exploitation ou de maltraitance. Après médiation familiale ou négociations, les enfants rejoignent leurs parents. Par ailleurs, les enfants victimes de maltraitance (abus physique) ou de traite sont référés dans des structures d'accueil et de transit spécialisées pour une meilleure prise en charge. Un suivi périodique au niveau de la structure est fait jusqu'à la réinsertion/réintégration de l'enfant		• Une dizaine d'enfants ont rejoint leurs familles à leur demande ou lorsque leur vie est en danger tandis que d'autres sont référés à WAO Afrique, à Terre des Hommes, à la DGPE, à l'Agence WELCOME • Plus de 40 enfants ont un dossier social • Les visites sur terrain et les recherches de parents ont abouti à l'identification d'environ 25 parents • 30 médiations familiales avec des counseling sont effectuées pour 20 d'enfants
	L'identification des Centres de formation a continué au cours de la période dans le but de trouver des centres adaptés aux conditions de vie d'enfants, par exemple la distance entre le centre	La signature de contrats et l'installation professionnelle des enfants n'ont pas eu lieu à cause d'une part des réticences des familles chez qui les enfants sont placés. D'autre part, les enfants susceptibles d'aller en apprentissage,	• 36 visites d'institutions ont été faites dont 20 centres de formations ont été identifiés.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.3 : Réinsertion des enfants travailleurs qui pourraient encore poursuivre un parcours scolaire ou professionnel.	d'apprentissage et la maison de l'enfant, les jours de repos de l'enfant. Certaines négociations ont eu lieu avec les patrons/patronnes des ateliers. Cependant il n'y a pas encore eu de signature du contrat pour les enfants travailleurs.	présentent des troubles de comportement et des souffrances internes graves liées à la situation d'exploitation et d'enfant placé qu'elles vivent. Ces troubles et souffrances nécessitent plus de temps de thérapies avant leur réinsertion professionnelles. Sinon, la réinsertion se vouerait à un échec. A cet effet, il n'y a pas encore eu de Prise en charge des fournitures et des tenues scolaires des enfants du centre qui suivront des cours dans d'autres centres de formation. Cependant, les négociations et les médiations continuent auprès des familles de placements des enfants pour les impliquer dans l'élaboration et l'exécution du projet de vie de l'enfant concerné. De même, la prise en charge psychologique est intensifiée.	
	Certains enfants travailleurs sont réintégrés ou réinsérés dans le parcours scolaire. Ils ont bénéficié des bourses scolaires accordées par KEKELI. Pour ces enfants, des visites à domicile et à l'école ont lieu au moins deux fois par mois pour assurer le suivi.		• 7 enfants (filles) travailleurs de moins de 12 ans et un enfant de rue sont réintégrés à l'école. • Ils ont bénéficié des suivis à domicile et à l'école. Ce qui a permis de les suivre et 5 ont été parmi les 10 premiers de leurs classes. • Les 7 filles sont montées en classe supérieure

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 1.3 : Réinsertion des enfants travailleurs qui pourraient encore poursuivre un parcours scolaire ou professionnel.	Une subvention pour promouvoir les AGR, est octroyée aux adolescents travailleurs et filles mères et aux mamans en novembre 2008. Des visites à domiciles et au lieu de commerce sont faites au moins une fois par semaine aux adolescents et au moins deux fois par mois aux jeunes et aux mamans Des négociations continuent avec les familles de placement des enfants pour les faire adhérer au bien fondé du programme d'AGR pour les enfants adolescents travailleurs		• 36 adolescentes, jeunes filles et mamans ont eu une subvention pour la promotion de l'AGR. La subvention varie de 30000 à 100000 FCFA. • Une évaluation à mi parcours a eu lieu au mois de février avec les enfants, les jeunes filles et les mamans concernées et l'équipe d'AGR. • 25 séances de négociation ont eue lieu avec les familles de placement de 7 adolescents en vue de leur réinsertion professionnelle.

❖ Difficultés rencontrées dans l'exécution des activités mises en œuvre pour atteindre le premier objectif spécifique

Les difficultés se situent tant au niveau de la population surtout les familles d'accueil (enfant placé ou confié) des enfants travailleurs que des enfants eux même.

✓ **Au niveau des familles d'accueil (enfant placé ou confié)**

L'identification des enfants travailleurs et leur participation aux activités du Centre de jour : la réticence de ces familles d'accueil constitue une difficulté au niveau de l'identification des enfants travailleurs et d'autre part leur participation aux activités programmées et exécutées au Centre de jour pour ces enfants travailleurs. On note cette réticence aussi au niveau de la réinsertion professionnelle de ces enfants. Les familles de placement sont contre l'apprentissage de ces enfants en donnant comme argument que les parents les ont placé pour la vente et non pour l'apprentissage. Pour leur faire adhérer à la vision du Centre, il a fallu beaucoup de séances de négociation, des visites à domicile et de médiations familiales.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

✓ Au niveau des enfants travailleurs

La réinsertion professionnelle des enfants travailleurs : Les enfants susceptibles d'aller en apprentissage, présentent des troubles de comportement et des souffrances internes graves liées à la situation d'exploitation et d'enfant placé qu'elles vivent. Ce qui les rend très instables dans le choix du métier. Après consultation et diagnostique, l'unité psychologique oriente ces enfants à suivre des thérapies avant leur réinsertion professionnelle. Vu le degré de traumatisme et de souffrance de certains enfants, la thérapie demande beaucoup plus de temps pour garantir la réussite de la réinsertion professionnelle. Certaines enfants surtout les filles ont été orientées au niveau des AGR et les subventions leur sont accordées en attendant la suite de la négociation avec les familles de placement. Par ailleurs, aider ces enfants à surmonter leurs souffrances suscite la mise en œuvre de plusieurs activités récréatives et ludiques. La plupart de ces enfants sont confiés ou placés chez ces familles à bas âge et n'ont jamais eu ou ont rarement accès à ces activités récréatives et ludiques. Le besoin de multiplicité et de diversification de ces enfants nous ont obligé à affecter certains fonds de la ligne budgétaire « couts administratifs » pour couvrir les dépenses de la ligne budgétaire « activités éducatives, récréatives, ludiques et culturelles » qui s'avère insuffisant à un moment donné.

Une autre difficulté au niveau de ces enfants a été le faible niveau d'instruction des enfants travailleurs susceptibles de faire un apprentissage. En effet, la majorité des centres de formations à part les ateliers de coutures et coiffures, demande un niveau d'étude de collège (niveau 4ème). Mais les enfants travailleurs du Centre sont généralement des enfants non scolarisés (ceux/celles qui n'ont jamais mis pied à l'école et ceux/celles qui ont arrêté en cours primaire. Vu le nombre exorbitant d'enfants et de jeunes apprentis en couture et coiffure, nous avons voulu réorienter nos enfants ailleurs mais nous sommes limités faute de niveau d'instruction exigé. C'est ainsi que les séances des cours d'alphabétisation ont été augmentées passant de 2 à 3 fois par semaine. Cependant, cette stratégie ne permet pas d'atteindre un certain niveau à coté de l'irrégularité et du retard de ces enfants aux séances.

PHOTOS DES ACTIVITES REALISEES AU CENTRE DE JOUR KEKELI

Activités éducatives, ludiques, sportives et culturelles avec les enfants travailleurs (Alphabétisation, éducation à la vie, arts plastiques, atelier manuel, gym, jeux.....)



Atelier d'Alphabétisation, arts plastiques et jeux



Atelier manuel, Gym et éducation à la vie



Sortie éducative et récréative des enfants travailleurs et des filles victimes d'abus sexuel

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Sensibilisation sur la protection de l'enfance et pour la prévention du travail des enfants et d'abus sexuel lors de la journée du 08 mars, 12 et 16 juin, 19 novembre, du programme d'éducation parentale



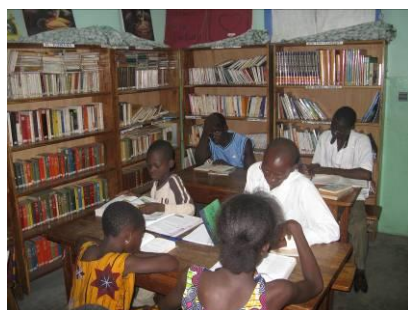
Formation des membres du Comité Local de Protection et de Développement Humain



Autres activités de prévention au Centre du jour (Animation des tout petits, Aide aux devoirs, Etude du soir, Vacances utiles, Bibliothèque....)



Animation des tout petits, aide au devoir des enfants de l'école primaire



Bibliothèque : Etude du soir

Sensibilisation et formation des enfants et des enseignants lors des vacances utiles et du programme de protection de l'enfant dans les écoles (PPEE)



Vacances utiles

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE



Foramition des enseignants et évaluation du PPEE volet enseignant



Cellule de protection de l'école Saint Antoine de padoue et

Programme d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)



Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Objectif spécifique n° 2 : Gérer une maison d'accueil où les enfants victimes d'abus sexuels auront la possibilité de faire un séjour qui leur permettra de surmonter les traumatismes subis et de trouver une issue personnelle, familiale, scolaire et sociale favorables.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.1 :</u> Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.		L'étude de l'ampleur du phénomène dans la zone cible n'a pas pu être réalisée. En effet, les démarches entreprises (élaboration des termes de référence, recherche de consultant ...) et l'offre technique et financière des consultants susceptibles de réaliser cette étude dépasse largement du double voire du triple le montant de la ligne budgétaire prévu à cet effet. Ainsi, la réalisation de l'étude s'avère impossible avec les fonds disponibles.	
	Des séances de travail sont organisées au moins une fois par mois avec certains Leaders et/ou membres du comité local de Protection du quartier pour une meilleure compréhension de la problématique d'abus et l'importance de faire lever les tabous pour une meilleure prévention des violences, abus et exploitation sexuels (VAES) et une prise en charge des enfants victimes. D'autres séances de travail ont eu lieu ponctuellement avec les responsables et certains membres des communautés religieuses pour conjuguer les efforts pour la lutte contre ce phénomène des VAES des enfants.		• Plus de 37 séances de travail (toutes séances confondues) sont effectuées • Collaboration naturelle avec les Leaders et les membres du comité local : ils participent à l'organisation des séances de sensibilisation de masse, et ont référé des cas d'abus physique à KEKELI. • Développement de la collaboration et le partenariat avec les autres structures de protection de l'enfance.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.1 : Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.	Par ailleurs, KEKELI fait partir d'un groupe de travail et de réflexion sur les VAES des enfants. Ce groupe composé de 6 structures (KEKELI, Petite Sœur à Sœur de PSI, Terre des Hommes, BICE, FAMME, Providence) se réunit selon un chronogramme établi ensemble pour des séances de travail, d'échange et des formations sur le phénomène. D'autres séances de travail ont lieu ponctuellement avec d'autres structures lors des visites d'institution organisées au moins une fois par mois.		
	Dans le domaine de la sensibilisation d'autres acteurs concernés par cette problématique, des causeries débats ont lieu au moins une fois par mois avec les parents et les jeunes à KEKELI. Par ailleurs, un programme d'éducation parentale a été mis en œuvre pendant 6 mois (septembre 2007 à Février 2008) pour sensibiliser les parents et les jeunes sur le phénomène et d'autres problématiques qui enfreignent la protection de l'enfant. Un autre programme dénommé Programme de protection de l'enfance dans les écoles (séances de sensibilisation et de formation pour les enseignants, directeurs, les élèves et les		• 40 séances de sensibilisation et de formation ont connu la participation de 57 enseignants et 50 autres séances ont connu la participation de près de 400 élèves (CMI et CMII) sensibilisés et formés sur les thématiques liés à la protection l'enfant et aux VAES. 40 autres séances pour les élèves sont programmées pour le mois d'avril 2009 • Trois (3) cellules de protection des enfants sont installées dans trois écoles primaires. Chaque cellule est composée de 7 élèves de CM1 et CM2 et d'un enseignant encadreur. • 150 parents en moyenne sont sensibilisés sur les droits de l'enfant et devoirs des parents (prise en

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.1 : Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.	parents d'élèves en cours d'exécution dans quatre écoles primaires catholiques de Lomé depuis novembre 2007. En décembre 2007, deux séances de causeries débats sont faites aux jeunes filles de 14 à 24 ans de PSI. Les émissions radiophoniques sur les violences et abus sexuels (les mutilations génitales) sont faites à radio Sport FM pendant le mois de mai 2008.		charge éducationnelle, sanitaire, sociale et juridique de l'enfant.) • 29 à 35 filles ont partagé et échangé sur les thèmes des devoirs des parents et les différentes sortes de VAES • Deux émissions ont eu lieu et les auditeurs (différentes couches sociales de la population) sont sensibilisés sur le phénomène de VAES et les conséquences qui en découlent
	Des sensibilisations populaires ont eu lieu à KEKELI lors des manifestations marquant les journées de l'enfant africain (12 ou 16 juin 2007 et 2008 à travers des jeux dirigés et dotés de prix pour les enfants), la journée internationale de la femme (19 mars 2008 causerie débat), de la journée de prévention des violences et abus envers les enfants (19 novembre 2007 et 2008 à travers des projections de film, des causeries débats, concours d'écriture de poésie et de dessins)		• Plus de 200 enfants ont participé aux jeux dotés de prix • Près de 100 femmes ont participé à la causerie débat lors de la journée internationale de la femme. • Meilleure compréhension du phénomène et de l'importance de lever le tabou. Ce qui se traduit par des signalements des cas des VAES et le nombre de personnes accueillies au Centre pour avoir plus d'informations et des orientations ou conseils. • Les populations cibles ont appris qu'il y a des journées spéciales soit sur le plan national ou international réservées à une thématique liée à l'enfant, aux femmes et autres.
	En matière de formation des bénévoles,		• 50 volontaires en moyenne et deux

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.1 :</u> Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.	des volontaires (en majorité des Etudiants) sont formés pendant deux semaines les mois de juillet et août 2007 et 2008 lors des activités de vacances utiles. Au cours de l'année 2007-2008, ces volontaires sont aussi formés deux fois par mois. Ces formations ont porté sur les thèmes liés à la protection de l'enfant en général, sur l'animation et le travail social avec les enfants en difficulté. Par ailleurs, des endogènes sont formés au moins une fois tous les quinze jours pendant la période de septembre à février pour appuyer l'équipe du programme d'éducation parentale		endogènes ont été formés • Les volontaires et endogènes sont devenus des personnes ressources qui appuient, ponctuellement et selon les besoins, l'équipe KEKELI dans les activités de l'action. • Certaines volontaires occupent depuis novembre 2008, le poste de Responsable de certaines activités comme l'étude du soir, le sport, l'aide aux devoirs.....
	Pour accompagner les enfants victimes de violences et exploitations sexuelles, un travail social se fait au niveau de la famille et des structures juridique à savoir : les médiations familiales en vue d'une réunification familiale ; les démarches juridiques pour la mise en application des lois en vigueur qui favorisent les enfants et punissent les agresseurs		Pour les enfants accueillis, environs 50 médiations familiales ont été réalisées avec plus de 6 poursuites et suivis judiciaires dont 3 engagés par FODDET (Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo) et certains membres des familles des enfants agressés.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.1 : Prévention des violences et exploitation sexuelle des enfants.	KEKELI fait partir d'un groupe de travail et de réflexion sur les VAES des enfants. Ce groupe composé de 6 structures (BICE, Terre des Hommes, FAMME, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE) se réunit selon un chronogramme établi ensemble pour des séances de travail, d'échange et des formations sur le phénomène. Une rencontre au moins a lieu tous les deux mois.		• Les échanges et les formations réalisés au sein du groupe de travail et de réflexion ont contribué au renforcement des capacités d'intervention de l'équipe KEKELI • A travers ce groupe de réflexion, des plaidoyers sont faits au niveau de l'Etat pour un meilleur combat contre ce phénomène de VAES. • On note une reconnaissance de l'existence et de l'importance du phénomène • Des activités de plaidoyer sont encouragées d'élaboration au niveau du groupe
	Des séances de sensibilisation et formation ont eu lieu à l'endroit des élèves de CMI et de CMII de deux écoles dans le cadre du programme de protection de l'enfance dans les écoles. D'autres sont en cours d'exécution dans deux autres écoles Des rencontres de sensibilisation et d'installation des cellules de protection dans les écoles ont eu lieu en janvier et février 2009		• 50 séances de sensibilisation et de formation ont été faites dans 10 classes de CM1 et CM2. 40 autres séances sont programmées pour être exécutées dans 8 autres classes de CM1 et CM2. • A travers les évaluations faites avec les élèves, ils ont compris en quoi consiste la protection de l'enfant et l'importance de se protéger eux-mêmes contre les violences sexuelles des jeunes et/ou des adultes. Cela se traduit par leur motivation pour la mise en place d'une cellule de protection dans leurs écoles composée par eux mêmes sous la supervision d'un

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
			enseignant ou d'un intervenant de KEKELI. • Trois (3) cellules de protection des enfants sont installées dans trois écoles primaires. Chaque cellule est composée de 7 élèves de CM1 et CM2 et d'un enseignant encadreur.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 2.2 : Protection et reconstruction des enfants victimes d'abus sexuels.	Les filles victimes d'abus sexuel sont accueillies à la Maison d'accueil et de transit KEKELI pour un séjour d'au plus un an selon les cas. Cependant, il existe aussi, des filles victimes d'abus qui font au plus une semaine à la Maison mais sont prises en charge à titre externe (surtout les cas d'abus extrafamilial) Les filles accueillies y trouvent un espace d'écoute à travers les entretiens surtout psychologiques et un espace de parole à travers la vie en famille de la Maison. Par ailleurs, elles ont un espace pour dormir et/ou se reposer en toute sécurité et pour jouer avec d'autres enfants, entre autres les enfants qui vivent des situations similaires. Elles ont aussi la possibilité de jouer et de faire certaines activités avec les enfants travailleurs du Centre de jour. Elles sont aussi prises en charge sur le plan sanitaire, alimentaire, psychologique et socio éducatif. Ces filles sont encadrées autour des activités ludiques et éducatives (jeux dirigés, remise à niveau, art plastiques/peinture, musique, causerie éducative...). Elles participent aussi tous les après midi à partir de 16h aux activités récréatives et ludiques du Centre de jour. Par ailleurs, un suivi socio-éducatif est effectué au niveau de la famille de la fille en		• 43 filles victimes d'abus sexuel dont 13 cas externes sont prises en charges par la Maison KEKELI. • On note certains changements dans le comportement des filles (elles ont plus confiance en elles-mêmes) • 100% des filles reçues ont eu droit à la prise en charge sanitaire, sont en bonne sante et bénéficient des suivis sanitaires au besoin • 100% des filles reçues ont participé aux activités ludiques, éducatives et culturelles (participation aux spectacles, des sorties éducatives à la Fondation KING MENSAH à Agbodrafo, à la plage Rio Beach à Avepozo, certains lieux publics ou monumentaux.....) à la Maison et au Centre de jour avec les enfants travailleurs. • 95% des filles ont participé une fois au moins à la causerie éducative et à la suite de ces séances de causerie, on note un intérêt accordé au débat, une amélioration dans leurs pratiques quotidiennes sur le plan sanitaire. Ce qui traduit un plus grand épanouissement et un changement dans leur comportement. Elles sont plus conscientes du phénomène et des problèmes liés à la santé. • 100% des filles prises en charge ont eu droit à la recherche des liens

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.2 :</u> Protection et reconstruction des enfants victimes d'abus sexuels.	vue de la culture et de la restauration des liens familiaux. Il est fait à travers l'identification et la recherche des familles et tuteurs des filles accueillies pour prévenir les conséquences des dissociations du groupe familial Les filles ayant séjourné à la Maison KEKELI et celles suivies en externe bénéficient d'une prise en charge sanitaire (assistance et bilan de santé) dans les centres médico-sociaux et hospitaliers comme le Centre Mère Alphonse Cavin, le Centre de Santé de Lomé, l'hôpital secondaire de Bè et CHU Tokoin. Par ailleurs, des causeries éducatives sont organisées pour elles une fois par semaine sur les thèmes sanitaires. On peut citer entre autres, les IST VIH SIDA, la santé de reproduction (menstruation), le paludisme, les maladies malnutritionnelles et infantiles, les vaccinations, l'éducation sexuelle Ces filles victimes d'abus sexuel sont prises en charge au plan psychologique de même que le milieu familial. Cette prise en charge de ces filles se fait à travers des consultations psychologiques, des diagnostics et des psychothérapies individuelles de soutien (soutien périnatal, counseling, psychothérapie pour la gestion des traumatismes) afin de faciliter leur réhabilitation. Un suivi post centre est fait à		familiaux soit pour la médiation soit pour la réinsertion. • 35 filles (de 3 à 19 ans) victimes d'abus (7 cas d'abus intrafamilial, 23 cas d'abus extrafamilial) reçues en consultation psychologique : • 96 séances d'entretiens exploratoires et diagnostics • 73 entretiens de suivi (évaluation) du développement psychologique • 27 séances de psychothérapies de soutien réalisées • 43 séances de psychothérapies familiales • 9 entretiens conseils personnalisés. • 9 orientations des démarches de médiations familiales dans le contexte d'abus intrafamiliales • 121 réunions d'équipe de prise en charge des filles victimes d'abus sexuel • 05 indications thérapeutiques et de placements éducatifs en centres spécialisés pour les filles de la rue • 8 suivis post centre réalisés. • Apaisement du traumatisme chez les filles victimes d'abus accueillies • Ces filles sont prêtes pour l'insertion et la réinsertion socio familiale et professionnelle

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.2 :</u> Protection et reconstruction des enfants victimes d'abus sexuels.	raison d'une séance par mois ou par trimestre. La prise en charge psychologique du milieu familial se fait à travers des consultations psychologiques familiales, l'appui conseil parental Les activités de la Maison d'accueil sont coordonnées par la Responsable de la Maison secondée par l'Assistante Sociale et deux Psychologues. Outre ces dernières, l'équipe de la Maison est composée d'une Educatrice, de l'Agent de santé et des deux mamans dont une en permanence durant la semaine et une les dimanches et les jours fériés. L'équipe travaille aussi en collaboration avec la police et d'autres institutions et ONG. Ainsi, les filles accueillies à la Maison sont souvent référées par la DGPE (Direction Générale de la Protection de l'Enfant) et d'autres ONG de la place tels que DPJ (Direction Générale et Police Judiciaire), FODDET (Forum de Défense des Droits de l'Enfant au Togo), BICE, WAO Afrique, Terre des Hommes etc....		
	Prise en charge psychologique des agresseurs (thérapies) lorsqu'ils se trouvent dans le cercle familial de l'enfant	La prise en charge psychologique des agresseurs lorsqu'ils se trouvent dans le cercle familial de l'enfant n'a pas été très effective compte tenu des difficultés. Néanmoins, des séances de	• 56 séances de psychothérapies de soutien personnalisé à 4 parents abuseurs (3 pères géniteurs et 1 oncle) • 31 parents d'enfants soutenus en psychothérapie familiales dans le cadre du renouement familial ; de gestion des conflits associés aux

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
		psychothérapies et de soutien personnalisé sont faites pour quelques parents abuseurs.	pratiques éducatives parentales nuisibles pour l'enfant • 43 séances de psychothérapies familiales pour les 31 parents • 2 auteurs reçus en entretien psychologique dans le cadre du renouvellement familial. • Les entretiens psychologiques ont conduit à la reconnaissance des pratiques éducatives nuisibles pour l'enfant

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 2.3 :</u> Réinsertion des enfants dans le milieu familial et social.	La réinsertion familiale et professionnelle se planifient avec chaque fille à travers l'élaboration du « projet de vie. On voit toutes les possibilités avec elles et leurs familles si c'est possible. La réinsertion éducative, psychosociale est soit familiale (la réinsertion de la fille dans son milieu familial lorsque cela s'avère possible ou dans une famille d'accueil que recherchent l'Assistante Sociale et la Responsable de la Maison) scolaire et professionnelle (l'insertion sociale en vue d'une autonomisation surtout financière (suivi scolaire, formation professionnelle, assistance financière pour les AGR : pour les enfants âgés de 16 ans et/ou pour leur famille) La réinsertion professionnelle est faite en collaboration avec les institutions entre autres le Centre la Providence à Atakpamé et le Centre des Sœurs MIC à Afagnan et à Lomé. Par ailleurs, des suivis périodiques sont organisés pour assurer le succès de la réinsertion. Le suivi après réinsertion est organisé au moins une fois tous les 15 jours pendant les trois premiers mois de la réinsertion. Il se fait au moins une fois par mois pour les filles en réinsertion depuis moins de 6		-100% des filles accueillies et prises en charge ont eu droit à la recherche et à la restauration des liens familiaux et à la réinsertion sociale. • 90% des filles retournent en famille après leur séjour à la Maison d'accueil KEKELI -19 filles scolarisées en familles -14 filles dont 4 filles mères suivent l'apprentissage -2 filles mères sont appuyées pour l'AGR -Des suivis continuels (au moins une fois pas mois) sont faits aux filles post Maison KEKELI c'est-à-dire les filles réinsérées. • Plus de 87 voyages de suivi et visites à domicile pour les filles réinsérées

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Activité 2.3 : Réinsertion des enfants dans le milieu familial et social.	mois et au moins une fois tous les deux mois pour celles en réinsertion depuis plus de 6 mois. Il s'agit des voyages de suivi sur le lieu de réinsertion des filles concernées pour des séances de thérapie ou d'entretien le plan socio-éducatif et psychologique.		
	Un appui psychologique spécialisé est offert aux filles en réinsertion pour cette nouvelle étape de leur vie. Il s'agit d'un suivi post centre des enfants à raison d'une séance par mois		• 56 séances d'appui conseil à l'équipe de transit en charge de l'insertion sociale • 45 visites d'évaluation des bénéficiaires dans leur lieu socioprofessionnel d'insertion • 32 séances de psychothérapies de soutiens affectifs post centre pour la gestion des troubles psychologiques de l'adolescence

❖ Difficultés rencontrées dans l'exécution des activités mises en œuvre pour atteindre le deuxième objectif spécifique

- La non réalisation de l'étude a fait que nous avons manqué de certaines informations au niveau de la réalité du groupe cible. Ces informations étaient en effet indispensables pour réajuster à temps l'action. Cette étude n'a pas pu être réalisée compte tenu du fonds disponible insuffisant car sous estimé au départ.
- La difficulté au niveau de la prise en charge psychologique des agresseurs/abuseurs. Cette prise en charge relève d'un acte juridique légal. Par ailleurs, quand l'agresseur se situe dans la famille proche (père, mère, enfant), sa rencontre se situe dans le cadre de la résolution du conflit intrafamilial et pour la réinsertion de l'enfant et pour le renouement familial. Par exemple, la prise en charge psychologique du père en tant qu'agresseur est conditionnée par la reconnaissance de l'acte incriminé et à une adhésion thérapeutique. Par ailleurs, la prise en charge tient compte des pratiques culturelles et communautaires en termes de résolution de problèmes liés à l'abus intrafamilial. C'est un long processus. Ainsi, on note aussi comme difficultés dans la prise en charge de l'abuseur :

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

- La problématique de l'abuseur : évitement, déculpabilisation
 - Des facteurs associés à l'abus chez l'agresseur : pathologie des relations familiales à type de séparation du couple parental, isolement des concernés de la famille rendant le contact difficile
- Une autre difficulté est que la plupart des filles victimes d'abus viennent des milieux familiaux avec des problématiques très complexes. Par exemple, famille polygame, famille d'accueil (cas des enfants placés ou confiés), inexistence de figure parentale et d'autorité parentale, désengagement de la famille génitrice.... . Cette difficulté rend les contacts difficiles et complique et/ou retarde la réinsertion familiale.

PHOTOS MAISON KEKELI



Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Objectif spécifique n° 3 : Entamer un travail communautaire avec la population adulte du quartier pour qu'elle prenne conscience de son rôle décisif dans le respect des droits des enfants (les siens et ceux des autres). Entamer ce même travail avec la population infantile du quartier.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 3.1: Développement du partenariat.	L'appropriation de l'esprit du Centre de jour et de la Maison de transit « KEKELI » par les populations d'HANOUKOPE se fait à travers toutes les activités du projet réalisées et citées au dessus		-On parle aujourd'hui dans le quartier des « enfants de KEKELI » -La population surtout les femmes (parents des enfants de KEKELI) répondent spontanément quand on les appelle pour une activité
	KEKELI travaille en collaboration avec d'autres associations qui réfléchissent sur le problème des violences sexuelles. En effet, KEKELI fait parti du groupe de travail et de réflexion sur les VAES. Ce groupe composé de 6 structures (BICE, Terre des Hommes, FAMME, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE) se réunit selon un chronogramme établi ensemble pour des séances de travail, d'échange et des formations sur le phénomène.		Des rencontres bimensuelles de formation et d'échanges des meilleurs pratiques ont eu lieu a KEKELI, à Terre des Hommes, à FAMME et à BICE. Cela a permis aux Responsables et intervenants sociaux des structures d'être en contact permanent pour la coordination et la capitalisation des efforts dans le domaine du VAES
	Un protocole d'accord a été signé entre KEKELI et la DGPE. Avec le Ministère de l'action sociale, il existe une collaboration qui permet à KEKELI de participer ou de bénéficier des activités dudit ministère. Des accords à petite échelle sont signés avec l'UNICEF et PLAN TOGO afin de rendre possible le renforcement		-On note une meilleure collaboration et coordination des efforts dans le domaine de la protection de l'enfant. -La participation de KEKELI aux divers ateliers et séances de travail organisés par les institutions étatiques et les organisations internationales, entre autres l'atelier de validation des normes et standards des structures d'accueil,

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
Activité 3.1: Développement du partenariat.	des capacités de l'équipe et d'autres activités en 2008.		atelier d'élaboration et gestion des projets par RELUTET, l'atelier de démultiplication de la formation sur le genre et alphabétisation par la direction de l'alphabétisation, l'atelier sur la mise en œuvre et l'évaluation d'une action par BIT, séances de travail dans le cadre de la campagne apprendre sans peur de Plan Togo.... -Deux petits projets (le programme d'éducation parentale et le programme de prise en charge et de réinsertion des filles victimes d'abus) élaborés par KEKELI ont eu l'appui technique et financier de l'UNICEF* -Appui financier de Plan Togo pour le programme de renforcement des capacités de l'équipe et la prévention des abus dans les écoles. -Appui technique de BIT pour l'appel d'offre pour l'étude -Depuis juin 2008, une série de formation a lieu une fois par semaine en vue du renforcement des capacités psycho socio éducatives de l'équipe de KEKELI et des institutions sœurs
	Des Travaux communautaires (quartier propre) sont organisés avec les jeunes et les parents du quartier au moins une fois par an.		-Deux activités de quartier propre ont été exécutées. -Un projet de curage des caniveaux est élaboré par le comité de protection local et de développement avec

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
			l'appui technique de KEKELI. Un autre projet sur la sensibilisation de masse contre la maladie du choléra est en cours d'élaboration.

❖ Difficultés rencontrées dans l'exécution des activités mises en œuvre pour atteindre le troisième objectif spécifique

Notre difficulté se trouve au niveau des travaux communautaires. Nous n'avons pas de structure locale d'appui pour entamer les travaux communautaires souvent envisagés. En effet, Hanoukopé (Zone de l'action) ne disposait ni d'autorités reconnues (chef du quartier ou leaders traditionnels) ni d'un Comité de Développement du quartier (CDQ). Par ailleurs, il n'y a non plus un service social ou communautaire étatique de proximité. C'est ainsi que le Centre KEKELI, créé pour les enfants est devenu un centre pour toute la population de Hanoukopé. Tous les cas sociaux devant bénéficier des services des agents sociaux de l'Etat, convergent vers KEKELI. Cependant, leurs besoins dépassent largement les possibilités d'offre et de réponses de KEKELI. KEKELI a quand même identifié certains leaders et mise en place un comité local de protection et de développement et les a formé sur la protection de l'enfance et leur rôle au sein du comité. Avec l'appui technique de KEKELI, le comité a élaboré un projet de curage des caniveaux

PHOTOS



Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Objectif spécifique n°4 : Faire le plaidoyer pour l'adoption d'un cadre légal spécifique sur le phénomène des violences sexuelles, en collaboration avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.

<i>Intitulé de l'activité</i>	<i>Sujets/activités couverts</i>	<i>Motifs pour la modification de l'activité planifiée</i>	<i>Résultats</i>
<u>Activité 4.1 :</u> Sensibilisation pour rendre possible le passage de l'impunité et du silence à la dénonciation et à la punition des auteurs de violences sexuelles.	Rencontres avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales pour une réflexion d'ensemble sur le sujet.		- Séances de travail au sein de l'UNICEF en vue de préparer le rapport du Togo sur l'exploitation sexuelle et la problématique de VAES avant la rencontre sous régionale de Dakar à fin août 08 - Séances de travail avec le ministère de la promotion de la femme, de la protection de l'enfant, et des personnes âgées pour une réflexion au niveau de la protection des filles victimes d'exploitation sexuelle.
	Transfert des cas nécessitant une intervention juridique au niveau des associations intervenant dans le domaine juridique.		Appui conseil des magistrats et de FODDET, du GF2D pour mener les actions juridiques adéquates contre les agresseurs.
	Travail éducatif et de sensibilisation des jeunes femmes afin qu'elles arrivent à briser la loi du silence.		Les séances d'éducation à la vie et des causeries éducatives pour les enfants, les séances de sensibilisation des enfants et des jeunes lors des vacances utiles

	Travail éducatif et de sensibilisation de la population pour rendre possible le passage d'une culture de la « justification » des violences à celle de la « dénonciation » de tels faits.		Les séances de formation du programme d'éducation parentale à l'endroit de la population de Hanoukopé, celles du programme de protection de l'enfance dans les écoles à l'endroit des enseignants et des élèves. En plus, on note la formation permanente d'environ 50 volontaires.
--	---	--	--

❖ Difficultés rencontrées dans l'exécution des activités mises en œuvre pour atteindre le quatrième objectif spécifique

Il s'agit des difficultés liées au plaidoyer. En effet ce n'est qu'après ces deux ans d'expériences que nous connaissons un peu mieux les réalités sur le terrain en matière de plaidoyer. D'une part, le tabou qui persiste encore sur ce sujet d'abus sexuel des enfants. La société et surtout l'entourage de la victime n'adhère pas totalement à l'idée de dénoncer l'abuseur, de faire justice en passant par le système judiciaire car la majorité des abuseurs sont les membres de la famille proche ou éloignée. D'autre part, le système judiciaire togolais manque encore de réforme nécessaire pour aider et accompagner les victimes depuis le début (plainte) jusqu'à la fin du processus. Il manquait aussi une stratégie politique globale de protection de l'enfant au Togo. Maintenant avec l'adoption du code de l'enfant togolais, nous pouvons penser travailler dans un contexte favorable avec les institutions pour une bonne suite du plaidoyer

1.2. Comment évaluez-vous les résultats de l'Action? Incluez vos observations sur la mesure dans laquelle l'objectif spécifique et les objectifs généraux attendus ont été atteints, et si l'Action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus (veuillez spécifier si possible par activité et de façon générale : référez-vous aux indicateurs du Cadre logique)

Les résultats de l'action sont en général très positifs surtout pour les groupes cibles et les bénéficiaires finaux tant au niveau de l'amélioration des conditions de vie que de la protection de l'enfance. Les objectifs spécifiques et global sont atteints malgré les difficultés. Nous pouvons citer entre autres le temps de travail des enfants travailleurs en diminution et leur épanouissement compte tenu de la participation aux activités du centre de jour ouvert à cet effet pour eux et pour les autres enfants du quartier ; l'autonomie, les moyens d'auto protection de certaines filles à la suite de leur séjour à la maison d'accueil et de transit ouvert pour les filles victimes d'abus sexuel de la région maritime en général et en particulier de Lomé ; le nombre d'enfants scolarisés (près de 100), les soins accordés aux enfants, les dénonciations des cas de maltraitance et d'exploitation par les voisins sont les fruits du travail de protection fait avec la population ; la participation de KEKELI aux diverses rencontres d'échange et atelier de formation avec des institutions de protection des droits des enfants ; Par ailleurs, il faut noter l'éveil de la population au sujet de la problématique de violences et d'abus sexuels à travers l'existence de la Maison d'accueil et de transit comme centre spécialisé de prise en charge des filles victimes d'abus sexuels à Lomé.

Les résultats positifs inattendus sont entre autres l'adaptation et la prompte réaction à l'autoprotection de certains des enfants à partir du travail psychosocial, la disponibilité et le dévouement de l'équipe pour la cause des enfants et de leurs familles et la réponse d'urgence donnée à la ligne verte (ALLO 111). A cause de son expertise, KEKELI est devenu un référent en matière de protection de l'enfant pour la population, les écoles (élèves et enseignants) du quartier et pour les volontaires. Cependant, il faut noter comme résultat négatif inattendu, le fait que la population croit que tous leurs problèmes et besoins peuvent être résolus par KEKELI. La population prend KEKELI comme un service social qui doit faire de l'assistanat.

1.3. Quel a été l'apport de l'Action pour les Bénéficiaires finaux et /ou le groupe cible (si différents) et pour la situation dans le pays ou la région cible visés par l'Action?

L'apport de l'action pour les groupes cibles et les bénéficiaires finaux a été l'amélioration des conditions de vie de ces derniers en termes d'éducation (soit appui à la scolarisation soit l'alphabétisation...), de prise en charge totale ou partielle (psychologique, alimentaire, sanitaire, sociale, éducative...). Les enfants du groupe cible c'est-à-dire les enfants travailleurs et victimes d'abus sexuel ont grâce à l'action un meilleur avenir.

1.4. Veuillez énumérer toutes les publications (et le nombre d'exemplaires) produites pendant l'Action quel qu'en soit le

format, entre-autres celles contenant de nouvelles approches, des moyens innovatifs de communication (veuillez joindre une copie de chacune d'elles, sauf si vous l'avez déjà envoyé par le passé).

Aucune publication n'a été faite pendant la mise en œuvre de l'action. Cependant des articles sur les activités sont insérés dans d'autres publications comme le bulletin Vinyo de RELUTET, Togo Presse, ATOP, radio Lomé, radio maria, radio nana FM..., TVT, TV7... Par ailleurs, une documentation est élaborée par l'équipe pour l'exécution sur le terrain du programme de protection de l'enfance dans les écoles.

1.5. Veuillez énumérer tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 5000€ attribués pour la mise en œuvre de l'action depuis le dernier rapport intermédiaire (si existant) ou pendant la période de reporting, en indiquant pour chacun d'eux le montant, la procédure d'attribution suivie et le nom du contractant

Aucun

1.6. Indiquez si l'Action va se poursuivre après la fin de l'aide de la Communauté européenne. Y a-t-il un suivi des activités envisagées? Qu'est-ce qui va assurer la durabilité de l'Action?

L'action se poursuivra à la fin de l'aide de la Communauté Européenne. En effet, depuis le mois février 2009, les activités se poursuivent avec la contribution la congrégation des Sœurs carmélites de la Charité Védruna. Par ailleurs, il faut noter l'appropriation du Centre par le groupe cible et les bénéficiaires finaux. C'est ainsi que nous assurons la durabilité de l'action.

1.7. L'Action a-t-elle assuré la promotion de l'égalité des genres, des personnes handicapées... ? Si c'est le cas, veuillez expliquer

Oui, l'action a assuré la promotion de l'égalité du genre. En effet, au cours des activités, les filles et garçons sont traités de la même manière. Ils suivent les mêmes activités. Par exemple, lors des activités de vacances utiles, les filles jouent les mêmes rôles que les garçons, elles jouent au foot avec les garçons et ont les mêmes libertés d'expressions que les garçons. Par ailleurs, il est à noter la réussite du jumelage des diverses catégories d'enfants (enfants travailleurs non scolarisés, enfants victimes d'abus sexuels et les enfants scolarisés du quartier).

1.8. Comment et par qui les activités ont-elles été monitorées/évaluées? Veuillez résumer les résultats du feedback reçu, en ce compris des Bénéficiaires.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Il y a eu deux évaluations à mi parcours. Elle dure une semaine. La première a été faite en juin 2007 et conduite par la Sœur Teodora CORRAL, Carmélite membre de l'équipe provinciale de la congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité Védruna. La deuxième est faite en avril 2008 et conduite par Monsieur YOUNGBARE Sébastien, Consultant et Psychologue clinicien de la santé. Par ailleurs, KEKELI a fait l'objet d'une analyse institutionnelle sous régionale effectuée par AWARE HIV/AIDS en collaboration avec PLAN WARO dans le cadre des préalables à l'atelier sur « Soutien psychosocial pour les enfants vivant dans des conditions difficiles en Afrique de l'Ouest » qui s'est déroulé à Ouaga au Burkina Faso.

En termes de résultats, après la mise en pratique du feedback et des recommandations, il y a une amélioration des pratiques d'intervention au niveau des bénéficiaires (prise en charge psychosociale et éducative), une réadaptation et un réajustement de l'action, un programme de renforcement de capacité de l'équipe élaboré et encours d'exécution,

2. PARTENAIRES ET AUTRES COOPÉRATIONS

2.1. Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de cette Action (c-à-d les partenaires qui ont signé une déclaration de partenariat)? Veuillez spécifier pour chaque organisation partenaire.

Le partenaire qui a signé une déclaration de partenariat est la Congrégation des Missionnaires de l'Immaculée Conception. Les relations avec ce partenaire sont bonnes. Il remplit non seulement son rôle initial c'est-à-dire l'assistance sanitaire et l'éducation hygiène et santé mais aussi, offre son appui technique pour la réinsertion professionnelle de certains enfants cibles. En effet, la Congrégation des Missionnaires de l'Immaculée Conception dispose à Lomé d'un Centre « Mère Alphonse Cavin » qui a en son sein un dispensaire et un atelier de couture et à Afagnan (la préfecture des Lacs), un Centre professionnel de formation féminine. Le groupe cible est souvent référé au dispensaire pour les consultations médicales et les soins. Certaines filles victimes d'abus sexuel sont en réinsertion professionnelle (apprentissage) dans le Centre de formation féminine d'Afagnan. Ainsi, nous pouvons dire que l'évaluation du partenariat est positive.

2.2. Le partenariat est-il destiné à se poursuivre? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

Oui le partenariat se poursuivra car, les filles victimes d'abus réinsérées, dans le cadre de la mise en œuvre de l'action dans le centre de formation du partenaire, en ont pour trois ans d'apprentissage. Donc, il y aura toujours une collaboration au niveau du suivi de ces filles. Par ailleurs, les enfants référés par KEKELI à leur dispensaire pour une consultation, seront toujours consultés à coût réduit.

2.3. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités étatiques dans les pays de l'Action? Comment ces relations ont-elles affecté l'Action?

Un protocole d'accord de partenariat a été signé avec la DGPE (Direction Générale de la Protection de l'Enfance, un organisme étatique). Nous travaillons ainsi en collaboration avec la DGPE qui nous réfère des filles victimes d'abus identifiées par son unité. Elle participe ponctuellement à la recherche de famille, à la médiation familiale et parfois à l'orientation juridique. Elle nous invite souvent et/ou nous associe à des manifestations concernant la protection de l'enfant (manifestation pour le groupe cible : Forum National des enfants concernant les enfants et les élections législatives 2007. Ce forum est co-organisé par l'Action des Anciens Parlementaires Juniors pour la Protection de l'Enfant, la DGPE et l'UNICEF ; la commémoration de la journée de l'enfant africain... ; les ateliers de formation des intervenants). Cette relation avec la DGPE a permis la visibilité de l'Action c'est-à-dire une plus grande connaissance de l'Action par d'autres institutions/structures et de tisser des liens avec d'autres structures et institutions intervenant dans le domaine de la protection de l'enfant.

Par ailleurs, le Ministère de l'action sociale, de la protection de l'enfant et des personnes âgées nous invite souvent à participer à plusieurs activités organisées ou co-organisées par ledit ministère. A l'instar de ces activités, nous pouvons citer, l'atelier d'élaboration et

de validation des Normes et Standards pour la prise en charge des enfants dans les structures d'accueil au Togo et les séances de travail pour l'organisation de la célébration de la journée internationale de la femme dont le thème en 2008 est « investir dans la femme et la fille » où l'accent est mis particulièrement sur la lutte contre la prostitution des enfants au Togo, etc ...

Aussi, un accord est signé récemment avec la ligne verte. La ligne verte est un numéro gratuit mise en place avec l'appui financier de l'UNICEF en collaboration avec la DGPE et les institutions (BICE, WAO Afrique, Terre des hommes, Care international.....) pour dénoncer les cas d'abus envers les enfants. Grâce à cet accord, plus de filles victimes d'abus sexuel sont référées à KEKELI et prises en charge en vue de leur réhabilitation.

2.4. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en œuvre de l'Action:

Plusieurs autres organisations apportent leur appui pour la mise en œuvre de l'Action et il existe une relation permanente en termes de collaboration entre ces organisations et notre structure KEKELI tout au long de l'exécution de l'action. Ainsi, nous avons une collaboration avec :

- **Unicef** en matière d'appui conseil, d'appui à la documentation de l'Action (mise à disposition des livres/brochures et CD/cassette sur les scènes de l'adolescence et la protection de l'enfant entre autres,...) et des appuis financiers et matériels pour des programmes spécifiques (le programme d'Education parentale, mise à disposition de kit scolaire,)
- **Plan Togo** qui nous a apporté toujours son appui technique en termes de conseils, d'orientation et de formation dans le cadre de l'Action. Plan Togo nous invite souvent à ses divers ateliers et séances de travail sur la problématique de la prise en charge psychosociale des enfants en difficultés et autres problématiques. Par ailleurs, cette collaboration a permis à notre structure d'être répertoriée au niveau de Plan International et d'être choisie parmi d'autres structures de la sous région pour une analyse institutionnelle et de participer à l'atelier sur « Soutien psychosocial pour les enfants vivant dans des conditions difficiles en Afrique de l'Ouest » qui s'est déroulé à Ouaga au Burkina Faso. L'atelier a été organisé par AWARE HIV/AIDS en collaboration avec PLAN WARO
- **BIT** qui nous a offert son appui technique lors des démarches pour avoir les offres techniques et financière concernant l'étude prévue dans le projet. BIT nous a invité également à participer à un atelier pour la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation d'une action de lutte contre le travail des enfants au Togo financé par le département de travail des USA.
- **Terre des Hommes et WAO Afrique** qui sont des structures d'Accueil résidentiel et/ou de transit des enfants soit victimes de maltraitance soit de traite et autres problématiques. La relation avec ces structures s'exprime en termes de séances de travail, d'échange et de formation effectués sur la thématique de la protection de l'enfant. Aussi, nous leur référons des enfants identifiés dans notre zone d'Action qui sont de leur groupe et vice versa.

- RELUTET est un Réseau de Lutte contre le Trafic des Enfants au Togo auquel notre structure fait parti. Nous avons participé aux séances de travail, d'échange et aux divers ateliers de formation entre autres, l'atelier d'élaboration et de gestion des projets, celui d'élaboration des messages de sensibilisation sur la traite des enfants, atelier d'élaboration des outils de suivi et d'évaluation. En outre, le réseau nous réfère des enfants de notre groupe cible.
- RESAEV est un Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables. Notre Structure est membre de ce réseau et participe à ses diverses activités (réunion d'échange, séance de travail, ateliers de formation entre autres celui sur la programmation basée sur les droits de l'enfant (PDE), des activités pour les enfants lors de la commémoration de la journée du 16 juin et autres (conférence débat animée par les enfants pour les enfants, les émissions radiophoniques....))
- Les Hôpitaux (CHU Tokoin, l'Hôpital secondaire de Bè, Centre de santé de Lomé) et les autres Centres médico sociaux appuient notre structure en ce qui concerne les actions sociales et l'assistance sanitaire de notre groupe cible spécifiques référés à leur niveau. Cet appui se résume en termes de négociation et de réduction des frais de consultation, d'analyses, de radiographie et d'hospitalisation. D'autres structures notamment la Direction régionale de l'action sociale, la Direction générale de la promotion féminine, les centres sociaux appuient notre structure pour certaines activités comme l'alphabétisation, la sensibilisation et l'éducation des associations féminines et mixtes.
- WILDAF et GF2D avec qui nous avons une collaboration en matière d'assistance juridique, de référence des cas d'abus sexuel à la Maison de Transit KEKELI et de formation des intervenants de KEKELI. Ainsi, des séances de travail sont ponctuellement faites avec le GF2D et deux intervenants de KEKELI ont été formés en tant que Parajuriste par le GF2D. Ces intervenants ont aussi participé à l'atelier de consolidation à l'intention de la 20ème promotion des parajuristes. En outre, le GF2D nous offre son appui technique pour la mise en œuvre de certains aspects de l'Action (mise en place des Activités Génératrices de Revenus).
- Le Juge des mineurs, la DPJ (Direction Générale de la Police judiciaire), le substitut du Procureur et le service social du Tribunal de Lomé représente une compétence juridique d'Etat et collabore avec KEKELI pour les questions d'ordre juridique en matière de la mise en œuvre de l'action. Entre autres, nous avons les démarches juridiques (délivrance des ordonnances de placements et de remise d'enfants, appui conseil pour la poursuite des agresseurs) concernant le cas des enfants de la Maison de Transit KEKELI.
- Les Commissariats de police appuient notre structure au niveau des activités de réinsertion, d'insertion, de poursuites des agresseurs, de recherches et de médiation familiale si besoin s'il y a.
- CDQ (Comité de Développement du quartier) est un peu mise en veilleuse après le décès du chef du quartier et aussi compte tenu des difficultés liées au choix d'un nouveau chef. Cependant grâce à la disponibilité et la bonne volonté des bénéficiaires finaux, l'Action a facilité diverses rencontres des Leaders et des membres de certaines associations de la zone d'action. Le but de ces rencontres

était de redynamiser le CDQ. Mais compte tenu des difficultés liées à cette redynamisation, un comité local de protection pour le développement humain a été mis en place avec l'appui de KEKELI. Ce comité composé des bénéficiaires finaux, collabore et participe à l'organisation et à l'exécution des diverses activités de KEKELI, en autres, les sensibilisations et l'éducation des enfants et des jeunes de la zone d'action et de ses environs, activités culturelles avec les enfants....

2.5. Le cas échéant, décrivez les liens que vous auriez développés avec d'autres actions

Pour la mise en œuvre de l'Action et le développement d'autres actions, nous travaillons également en collaboration avec ROMAESE (Réseau des Organisations de lutte contre la Maltraitance, l'Abus et l'Exploitation Sexuels des Enfants), ANGE, Brigade pour mineurs et le groupe de travail/réflexion (composé de six structures : PSI, Terre des Hommes, FAMME, Providence, BICE et KEKELI) sur la problématique de VAES (Violence, Abus et Exploitation Sexuelle). Pour ce dernier, nous pouvons citer en terme de liens, notre participation aux séances de travail, d'échanges, de formation sur des thèmes comme « Responsabilité des travailleurs sociaux et institutions vis-à-vis des enfants victimes de violences, abus et exploitations sexuelles et les familles », « Problème d'Autonomie Financière des Filles victimes de VAES : Quelle AGR Retenir ? », « Ethique et confidentialité dans le travail social ». En outre, nous pouvons citer également le Panel des enfants organisé par le groupe de réflexion auquel ont participé les enfants de notre structure. Ce panel a été un espace d'écoute et d'échange des réalités et des difficultés au niveau des enfants eux-mêmes, entre eux et les structures d'accueil. Par ailleurs, ces diverses structures nous réfèrent des enfants de notre groupe cible et vice versa.

2.6. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette Action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)? (Enumérez toutes les subventions précédentes pertinentes).

Non, notre organisation n'avait pas reçu précédemment d'autres subventions ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible. Notre organisation c'est-à-dire la congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité Védruna s'est installée au Togo le 18 septembre 2004. Ainsi, le projet KEKELI est notre première Action auprès du groupe cible.

2.7. Comment évaluez-vous la coopération avec les services de l'Autorité contractante?

Le changement continu du personnel responsable de notre projet a posé un problème à notre niveau. Nous estimons qu'il serait plus facile pour nous d'être informé sur la personne à qui nous devrions nous adresser pour poser des questions, échanges, etc

En plus, il n'y a eu de membre de la délégation qui soit passé voir ce que nous faisons au niveau de l'action depuis l'inauguration.

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

Une rencontre entre les différents responsables de projets appuyés par la délégation pourrait être très utile

3. VISIBILITE

3.1. Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action?

La visibilité de la contribution de l'UE dans l'Action est assurée comme suit :

- Les logos de l'UE sur les papiers en-tête, les cartes de visite, les dépliants conçus et utilisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'action
- Les logos de l'UE sur les T-shirt confectionnés aux enfants et aux membres de l'équipe KEKELI et les banderoles lors de diverses manifestations.
- Lors de la médiatisation des activités de l'action, la contribution de l'UE est mise en exergue souvent en ces phrases : « la réalisation de cette activité est possible grâce à l'appui financier de notre bailleur principal EU », « le projet KEKELI est financé par l'UE », « Nous devons cet épanouissement des enfants travailleurs de la zone d'action à l'UE qui contribue pleinement à l'accompagnement de ces enfants ».
- Le nom de l'EU est toujours cité lors des discours lors des manifestations.

3.2. La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Non, nous n'avons pas d'objection à la publication de ce rapport sur le site Internet.

TABLE DES MATIERES

Description	2
I. Evaluation intermediaire de la mise en œuvre des activites de l'action	3
1.1.Période, zone et groupes cibles	3
1.2.Activités et résultats	4
II. Rapport narratif final	31
1. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE L'ACTION.....	32
1.1. Activités et résultats.....	32
1.2. Comment évaluez-vous les résultats de l'Action? Incluez vos observations sur la mesure dans laquelle l'objectif spécifique et les objectifs généraux attendus ont été atteints, et si l'Action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus (veuillez spécifier si possible par activité et de façon générale : référez-vous aux indicateurs du Cadre logique)	73
1.3. Quel a été l'apport de l'Action pour les Bénéficiaires finaux et /ou le groupe cible (si différents) et pour la situation dans le pays ou la région cible visés par l'Action?	73
1.4. Veuillez énumérer toutes les publications (et le nombre d'exemplaires) produites pendant l'Action quel qu'en soit le format, entre-autres celles contenant de nouvelles approches, des moyens innovatifs de communication (veuillez joindre une copie de chacune d'elles, sauf si vous l'avez déjà envoyé par le passé).....	73
1.5. Veuillez énumérer tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 5000€ attribués pour la mise en oeuvre de l'action depuis le dernier rapport intermédiaire (si existant) ou pendant la période de reporting, en indiquant pour chacun d'eux le montant, la procédure d'attribution suivie et le nom du contractant	74
1.6. Indiquez si l'Action va se poursuivre après la fin de l'aide de la Communauté européenne. Y a-t-il un suivi des activités envisagées? Qu'est-ce qui va assurer la durabilité de l'Action?	74
1.7. L'Action a-t-elle assuré la promotion de l'égalité des genres, des personnes handicapées... ? Si c'est le cas, veuillez expliquer	74
1.8. Comment et par qui les activités ont-elles été monitorées/évaluées? Veuillez résumer les résultats du feedback reçu, en ce compris des Bénéficiaires.....	74
2. Partenaires et autre coopération	76
2.1. Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de cette Action (c-à-d les partenaires qui ont signé une déclaration de partenariat)? Veuillez spécifier pour chaque organisation partenaire.....	76

Rapport narratif final Projet KEKELI 2007-2009/UE

2.2. Le partenariat est-il destiné à se poursuivre? Si oui, comment? Si non, pourquoi?	76
2.3. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités étatiques dans les pays de l'Action? Comment ces relations ont-elles affecté l'Action?	76
2.4. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en oeuvre de l'Action:	77
2.5. Le cas échéant, décrivez les liens que vous auriez développés avec d'autres actions	79
2.6. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette Action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)? (Enumérez toutes les subventions précédentes pertinentes).	79
2.7. Comment évaluez-vous la coopération avec les services de l'Autorité contractante?	79
 3. VISIBILITE	 81
3.1. Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action?.....	81
3.2. La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.	81